

- Les relations commerciales soviéto-égyptiennes
- La page italienne

LA REVUE D'EGYPTE

XXème ANNEE, No. 757
SAMEDI 15 FEVRIER 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
LA CRISE ECONOMIQUE PEUT-ELLE ETRE EVITEE ? par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
L'ANNIVERSAIRE DE S.M. FAROUK 1er.	6
PERSPECTIVES DE NOS RELATIONS COMMERCIALES: LA RUSSIE	7
L'EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE 1948	8
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	9
VIE CHERE	10
A PROPOS DES NOUVELLES VARIETES DE COTON COLORE	11
CHRONIQUE DE LA FEDERATION EGYPTIENNE DES INDUSTRIES	12
LES PROBLEMES ECONOMIQUES DE L'EUROPE D'APRES-GUERRE (suite)	14
LA PAGE ITALIENNE	17
LES MARCHES INTERNATIONAUX	18
TEXTES OFFICIELS	19
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE	20
MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LE MARCHÉ DE L'OR — LES BOURSES ETRANGERES	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés



"AL CHARK"

Première Société Anonyme Egyptienne d'Assurance-Vie
Siège Social:

En l'immeuble de la Compagnie
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha — R.C. No. 35.

Branches Pratiquées:

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTERESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RESERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151, Rue Emad El Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:	
Mansoura:	Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:	
Béni-Souef:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
Assiout:	Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man- falout, Tima.
Sohag:	Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba- liana.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial, du 25 Juin 1898

Siège Social : LE CAIRE

Capital	Lstg. 3.000.000
Réserves	Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Berha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

17, Rue Kasr-El-Nil.

ASSURANCES:

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,
Vol, Transports, etc.

LA CRISE ÉCONOMIQUE PEUT-ELLE ÊTRE ÉVITÉE

Oui, si les gouvernements savent organiser la production et améliorer le niveau de vie de la masse

Malgré la pénurie de marchandises dont souffre le monde, on recommence à parler de crise économique. On estime que cette crise viendra, soit en 1947, soit en 1948. Et l'on affirme qu'elle est inéluctable, c'est-à-dire que nul ne saurait y porter remède.

Les pessimistes estiment que puisque la crise arrivait en cycles périodiques avant la guerre, elle arrivera fatalement une fois de plus.

Examinons ces assertions et tâchons de les refuter, car nous sommes de ceux qui ne croient nullement que les lois économiques peuvent s'appliquer en l'occurrence.

Qu'est ce qui provoque une crise?

Une augmentation de la production que la consommation n'arrive pas à rattrapper. En effet, durant les années de pénurie, l'industriel qui ne peut remplir les commandes qu'on lui passe se voit contraint d'étendre ses installations. Comme il n'est pas seul à le faire, comme ses voisins et ses concurrents suivent la même voie, comme il faut du temps, (souvent deux ou trois ans) pour que ces provenant des anciennes usines arrivent en même temps sur le marché. La consommation ne peut tout acheter, les prix baissent, les industries arrêtent ou réduisent leur production, le chômage survient et c'est la crise.

Voilà, normalement, ce qui arrive dans la plupart des pays industriels. Il n'y a qu'à prendre des mesures pour arrêter l'expansion irraisonnée de l'industrie et de l'agriculture pour éviter la crise.

Cela, nous le reconnaissons, est plus facile à dire qu'à faire. Il n'en demeure pas moins que puisque les causes sont connues, le remède doit être trouvé. Et le remède en l'occurrence peut être appliqué de deux façons: 1°) restreindre la production de façon à éviter une surproduction — par des mesures législatives ou autres — 2°) laisser la production s'étendre, mais augmenter les débouchés, en élevant le niveau de vie du consommateur.

Aux Etats Unis où commencent généralement les crises — qui s'étendent ensuite au reste du monde — deux écoles, ou deux tendances, se heurtent actuellement. La première affirme que les crises sont provoquées par l'insuffisance de capitaux pour créer des emplois, le contrôle des prix, les restrictions relatives aux bénéfices, une mauvaise politique gouvernementale en matière monétaire (la déflation par exemple) et enfin, l'octroi de privilèges spéciaux à l'agriculture, l'industrie et la main d'oeuvre qui jette le désarroi dans l'économie d'un pays. Cette école estime qu'il suffit que le gouvernement laisse le commerce, la production et la consommation libres pour éviter toute crise.

La seconde école soutient que les crises sont provoquées par les dépenses militaires élevées qui entraînent des taxes élevées. Les contribuables, disent les partisans de cette école, ne peuvent acheter des autos, des radios ou d'autres produits manufacturés, s'ils doivent payer des impôts élevés. Pour eux, le remède consiste en un abaissement des impôts directs et indirects.

Or, des deux tendances, la première, estimons-nous, est la plus rapprochée de la vérité. Toute ingérence exagérée de l'Etat — en temps normal, entendons-nous — dans les affaires commerciales, provoque un malaise qui peut à la longue se traduire par une crise économique. Toute exigence exagérée de la main d'oeuvre, produit des effets néfastes qui à la longue peuvent provoquer une crise.

Pour ce qui a trait aux impôts élevés, l'Etat dépense en général tout ce qu'il reçoit. Comme il ne fait pas d'économies, l'argent est rendu aux contribuables sous forme d'achats ou de rémunération de services, de sorte qu'une fiscalité élevée ne saurait être cause de crise.

En Egypte, soulignons-le, la situation est différente. Tous les ans, le budget accuse une sensible plus-value qui va à la réserve, c'est-à-dire qui fuit la circulation, diminuant d'autant le pouvoir d'achat de la masse. Dans ces conditions, une taxation élevée appauvrit le contribuable, ce qui n'est pas le cas aux Etats Unis.

Mais pour en revenir aux craintes de crise économique, que faut-il faire pour éviter une période de dépression comme celle que le monde subit au lendemain de la première guerre mondiale et après 1929?

En premier lieu, les autorités doivent prendre des mesures en vue d'éviter une production très élevée de certaines marchandises. Ce n'est pas là une immixtion dans les affaires commerciales, mais une harmonisation de la production. Ainsi en Egypte, si le gouvernement se rend compte qu'il n'est plus possible d'écouler une récolte normale de coton, c'est-à-dire 8 à 9 millions de cantars, il doit légiférer en vue de restreindre l'acréage. Il doit également, comme il le fait présentement, indiquer l'acréage à planter par variété.

La production industrielle — surtout aux Etats Unis — doit être également harmonisée, de façon à éviter toute surproduction désastreuse.

Mais ceci n'est qu'un remède empirique. Le grand remède positif consisterait à améliorer les conditions d'existence de toute la masse humaine, de façon à faire de deux milliards d'êtres humains de grands consommateurs. Si les 500 millions de Chinois et les 400 millions d'Indiens devenaient un jour des consommateurs appréciables, toute la production industrielle du monde, même doublée ou triplée, ne suffirait pas à faire face à la demande.

Ici, en Egypte, si les 14 ou 15 millions de fellahs avaient les moyens de manger de la viande, de s'habiller de belles cotonnades et de lainages, de porter des chaussures, de se baigner à l'eau chaude, bref de vivre une vie normale suivant les standards modernes, tout ce que nous pourrions produire et importer serait insuffisant à faire face aux besoins du pays.

Le spectre de la crise économique disparaîtrait alors à jamais.

Voilà le but que devraient atteindre ceux qui ont pour mission de diriger les peuples.

Car c'est ainsi — et ainsi seulement — que, du point de vue économique, le monde vivra en paix.

Et n'oublions pas que les problèmes économiques se transforment la plupart du temps, en problèmes sociaux et surtout en problèmes politiques.

CHARLES ARCACHE.

ACTUALITÉ

ECONOMIE...

Projet de loi sur les Sociétés Anonymes approuvé par la Chambre des Députés

Art. 1. — Nul ne peut cumuler avec une fonction publique rémunérée, la participation à l'administration d'une société anonyme ou à sa constitution, ou la fonction de Directeur ou de Conseiller de la dite société et ce avec ou sans rémunération.

Tout fonctionnaire qui déroge à la disposition susmentionnée est réputé démissionnaire de sa fonction à partir de la date de son acceptation d'un poste à la société, ou à partir du moment où étant nommé à une fonction gouvernementale il continue à exercer un tel poste.

Toutefois, peuvent être exemptés de la disposition du paragraphe précédent par autorisation du Conseil des Ministres, les fonctionnaires que ce dernier délèguera comme administrateurs aux sociétés anonymes dans lesquelles il possède des actions ou des intérêts. Dans ce cas les fonctionnaires délégués ne recevront ni rémunération ni gratification de la part de la société ou du gouvernement. Les sommes auxquelles ils auront droit reviendront au Ministère des Finances.

Art. 2. — Un ministre ne peut occuper, avant l'expiration d'un délai de 3 ans à partir de la date de la cessation de ses fonctions, un poste de directeur, administrateur ou d'expert d'une société anonyme recevant du gouvernement une subvention

ou une garantie quelconque, ni d'une société qui aura conclu avec le gouvernement un acte de concession, de fourniture de travaux publics ou qui est tenue à exercer un service public, sauf si le dit ministre est membre fondateur de la société.

Art. 3. — Il n'est pas permis d'être administrateur de plus de 6 sociétés anonymes ou administrateur délégué de plus de 2 des dites sociétés.

Art. 4. — La majorité des membres du Conseil d'administration d'une société anonyme doit être de nationalité égyptienne.

Toutefois, les sociétés, dont l'activité consiste principalement à des participations financières dans des établissements existant en majeure partie à l'étranger peuvent être exemptées de la disposition susmentionnée par décision du Conseil des Ministres.

Art. 5. — Le nombre des employés égyptiens ne doit pas être inférieur aux 75 o/o du nombre total des employés de la société. Le total de leurs appointements ne doit pas être inférieur aux 65 o/o du montant total des appointements versés par la dite société.

Le terme "employé" s'entend de toute personne fournissant un travail administratif, technique, de bureau ou de comptabilité qui entraîne une rétribution de la part de la société.

Le nombre des ouvriers égyptiens ne doit pas être inférieur aux 90 o/o du nombre total des ouvriers de la société. De même, le montant de leurs salaires ne doit pas être inférieur aux 80 o/o du total des salaires payés par la société.

Art. 6. — En cas de dérogation aux dispositions précédentes, le Ministère du Commerce et de l'Industrie donnera à la société contrevenante un délai de 30 jours, à partir de la date de l'avis qui lui en sera donné, afin de se conformer aux dites dispositions. A défaut de quoi elle est dissoute par décision du Conseil des Ministres.

Art. 7. — Le ministre des Finances est chargé de l'exécution de la présente loi qui entrera en vigueur 30 jours après sa publication au J.O.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le ministère des Communications étudie à l'heure actuelle la question de la généralisation de la suppression des droits supplémentaires de guerre sur les prix de transport ferroviaire des légumes, fruits et viandes, entre toutes les gares et stations des Chemins de fer.

LES STATUTS DE LA BOURSE DES VALEURS

Le ministère des Finances vient d'élaborer un projet de loi apportant certaines dispositions complémentaires aux statuts actuels des bourses des valeurs.

1. — Ne sont pas négociables les actions et titres des sociétés anonymes qui ne sont pas fondées en conformité de la loi et qui ne remplissent pas les conditions voulues pour être cotées à la bourse, telles que les sociétés qui n'auraient pas imprimé leurs actions, ou celles qui n'ont pas eu, depuis la publication du décret les instituant, le temps suffisant pour la présentation de leur bilan.

2. — Le règlement intérieur de la Bourse déterminera les conditions de l'admission des valeurs sur le marché hors bourse.

3. — Des sanctions très sévères seront prévues contre toute personne qui aura négocié sur le marché hors bourse des valeurs non cotées.

4. — Tout agent de bourse, intermédiaire ou délégué qui aura négocié des valeurs sur le marché hors bourse, sera passible de la peine de la suspension pour une durée de trois mois ou de celle d'une amende de 300 livres, et en cas de récidive il sera radié.

EMPRUNT A LONG TERME

La Commission des Finances au Sénat a étudié, au cours de sa dernière réunion, une suggestion tendant à lancer un emprunt gouvernemental à long terme, dont les fonds serviront à créer des Stations Electriques, des Ecoles Elémentaires, en province et enfin des Bâtiments pour recevoir les Administrations Gouvernementales, en remplacement des locaux loués par le Gouvernement à cet effet.

LE PLAN QUINQUENNAL

En sa réunion du 30 janvier, le Conseil des ministres avait décidé la formation d'un comité sous la présidence du ministre du Commerce et de l'Industrie et réunissant les sous-secrétaires d'Etat aux ministères des Finances, des Travaux Publics, des Communications, de l'Agriculture de l'Hygiène publique, du Commerce et de l'Industrie, de l'Industrie, de l'Instruction publique pour examiner les projets qui peuvent être inclus dans le plan quinquennal et pour estimer les crédits nécessaires pour la réalisation de ces projets.

DEVICES RARES

Aux termes d'un accord intervenu dernièrement, le ministère des Finances a pu obtenir un montant de 250.000 dollars en devises rares, en plus du quota de l'Egypte, relativement aux mois d'avril, mai, juin et juillet.

LES SOURCES MINERALES ET SULFUREUSES DE HELOUAN

Le Conseil Supérieur du Tourisme a étudié les causes du cahier des charges établi en vue de l'exploitation des sources minérales et sulfureuses de Hélouan.

LE FILM DU MOIS

Il est des publications qui, lorsqu'elles viennent à apparaître pour la première fois sur le marché provoquent inévitablement cette réflexion: "Quelle est son utilité. Elle n'apporte rien de neuf." Il en est une autre qui s'attache immédiatement l'attention du lecteur et même sa sympathie. Celles-là sont destinées à faire longue carrière.

C'est le cas d'un nouveau confrère mensuel, "Le Film du Mois" dont le premier numéro vient de paraître.

De format extrêmement pratique, format "Digest", "Le Film du Mois" est un magazine complet. Aujourd'hui où les publications étrangères arrivent abondamment en Egypte, ce que le lecteur égyptien demande c'est une revue principalement locale. C'est ce qu'ont compris les dirigeants du "Film."

Mais, certainement la "trouille" et la réussite du "Film" c'est son format. Il ne reste plus qu'à souhaiter le voir devenir un hebdomadaire. B.

ASSEMBLEE GENERALE DES AUBERGES D'EGYPTE S.A.E.

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue ce jeudi 13 février 1947. 22.850 actions étaient présentes ou représentées.

Le quorum pour les décisions extraordinaires devant être de 3/4 du capital social, celles-ci sont prises à titre provisoire. Il s'agissait d'approuver la réduction du capital social de 180.000 à 90.000 L.E. et d'approuver la non ratification de l'achat de l'Auberge Bleue à Alexandrie. Ces décisions provisoires sont prises à l'unanimité.

Les autres questions, portées à l'ordre du jour et pour la ratification desquelles les 3/4 du capital ne sont pas requis sont votées à titre définitif par l'unanimité des actionnaires présents à savoir: approbation des comptes et décharge à donner aux fondateurs en ce qui a trait à la fondation régulière de la Société.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les détails de l'Assemblée, telle qu'elle s'est tenue.

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galatée — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Redacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Redaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

LOCALE

... ET FINANCE

APPROVISIONNEMENT

VENTE DE LA VIANDE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de prendre une décision autorisant à partir du 1er mars prochain, l'abatage des animaux de boucherie et par voie de conséquence, la vente de la viande durant tous les jours de la semaine.

Le ministère surveillera rigoureusement l'application de la tarification officielle. Les peseurs, dans les abattoirs officiels, enregistreront les noms des vendeurs et des acheteurs. Le prix et la date de vente seront relevés.

Les bouchers grossistes et détaillants sont prévenus qu'ils doivent, les premiers, observer dans leurs achats de troupeaux, les prix fixés par le gouvernement.

Le ministère demande au public de collaborer avec lui, en s'abstenant d'acheter des viandes à un prix supérieur à celui de la tarification et en dénonçant les contrevenants.

IMPORTATION DE BETAIL

D'importantes quantités de bétail, importées de la Cyrénaïque, arriveront prochainement en Egypte. D'autres quantités sont également attendues du Soudan. Ceci permettra au gouvernement de persévérer dans l'exécution des prix tarifés de la viande sur le marché.

LA 48ème FOIRE ROYALE NEERLANDAISE INTERNATIONALE D'UTRECHT

La 48ème Foire Royale Néerlandaise Internationale d'Utrecht se tiendra du 15 au 20 avril 1947. Différents groupes, principalement ceux des machines, des matériaux de construction, d'électricité, le groupe textile et confection, celui de la chaussure, ceux des machines et accessoires de bureau, des jouets, etc., seront représentés sur une beaucoup plus grande échelle que précédemment. Les groupes machines, moteurs, outillage industriel, électricité, matériaux de construction et moyens de transport trouveront une place sur le terrain inauguré à la Foire d'Automne 1946, terrain qui sera occupé dorénavant par la Foire Technique.

Pour obtenir les conditions et les modalités de participation, on est prié de s'adresser au Secrétaire Commercial à la Légation des Pays-Bas.

LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

Le Département des Importations d'accord avec le ministère du Commerce et de l'Industrie (Questions de l'Approvisionnement) a dernièrement mis au point un nouveau programme consistant à fixer les prix de vente au public des articles importés de l'étranger et ce ayant l'octroi des permis d'importation. Ces prix sont déterminés sur la base d'un pourcentage de bénéfice unique et raisonnable à ajouter au prix de revient sans égard au nombre d'intermédiaires ayant manipulé la marchandise.

Afin de mettre le plus au courant de ces tarifications et contrôler en même temps l'exécution de son programme, le département des Importations a jugé utile de publier dans la presse locale des avis concernant les prix de vente au public des marchandises disponibles sur le marché et d'aviser le ministère du Commerce et de l'Industrie pour les questions de l'Approvisionnement pour surveiller la vente aux prix convenus.

Le Département des Importations est heureux d'annoncer que le système préconisé tout en assurant la tranquillité des importateurs, des commerçants et des consommateurs est considéré comme étant le moyen le plus approprié pour atténuer l'acuité artificielle de la cherté de la vie provoquée sans aucun droit par un certain nombre de commerçants profiteurs.

Les résultats de ce système viennent, en effet, d'être constatés à la suite des derniers arrivages de produits alimentaires tels que le fromage, les poissons etc... dont le prix de vente au public a été fixé à P.T. 50 le kilo pour le fromage hollandais qui se vendait jusque-là au double de ce prix; de même pour les poissons et principalement le bakala dont le prix a été fixé à P.T. 19 et 21 le kilo, selon la qualité d'article.

Le public ressentira très prochainement les résultats favorables de cette nouvelle initiative à l'arrivée des marchandises assuetties à ce système et principalement les tissus et les produits alimentaires.

A VENDRE, à Héliopolis, jolie parcelle pour villa, résidence princière, Ave. Fouad et Rue Assiut 1637 m2. à L.E. 3 p. mètre L.E. 3000 de crédit. Tél. de 2 h. à 5 h. p.m. au No. 60984.

DERNIERE ESTIMATION DE LA RECOLTE DE MAIS NILI & DU RIZ SEIFI ET NILI DE L'ANNEE 1946

	Superficie cultivée Feddans	Rend. moyen par feddan		Total de la récolte Ardebs
		Ardebs	Ardebs	
Mais Chami Nili:				
1946	1.638.634	6,15		10.078.000
1945	1.851.593	6,46		11.962.000
moyenne des 5 années: 1941-1945	1.808.709	5,71		10.333.000
Mais fin Seifi:				
1946	66.386	5,19		345.000
1945	80.672	5,49		443.000
moyenne des 5 années: 1941-1945	91.480	5,03		460.000
Riz Seifi et Nili:				
1946	631.602	1,57		993.000
1945	630.447	1,45		917.000
moyenne des 5 années: 1941-1945	602.659	1,36		821.000

Le coton

L'acréage du Coton

La Commission des Questions Agricoles à la Chambre des Députés a mis au point son rapport sur le projet de loi relatif à l'acréage du coton. Ce rapport confirme purement et simplement le projet présenté par le gouvernement, aux termes duquel, la culture de toutes les variétés du coton est permise dans la zone septentrionale de la Basse-Egypte, comportant les marcaz suivants.

Moudirieh de Béheira : Abou Hommos, Damanhour, Rachid, Chabrahkit et Mahmoudieh.

Moudirieh de Gharbieh : Belkas, Biala, Dessouk, Cherbine, Talka, Foua, Kafr-el-Cheikh, la partie Nord des deux Marcaz de Mehallah et Sammanoud, entre le village de Kotour et le Marcaz de Mehalla, puis la partie Nord des Chemins de fer de l'Etat, entre Mehalla et Sammanoud.

Moudirieh de Dakahlieh : Dekernes, Faraskour, Menzala et Mansourah.

Toutefois, le ministre de l'Agriculture a le droit d'interdire la culture de n'importe quelle variété de coton, dans les régions précitées, en dehors de la variété "karnak".

Par ailleurs, la loi projetée interdit la culture de toutes les autres variétés de coton, dans le restant du territoire égyptien, à l'exception des variétés suivantes : Achmouni, Zagora, Guiza 30 et Guiza 23.

Enfin les terrains appartenant au ministère de l'Agriculture ne sont pas régis par la présente législation.

Quantité Egrenée

Le ministère de l'Agriculture annonce que le coton égrené dans toutes les usines d'égrégation en Egypte depuis le commencement de la saison actuelle jusqu'à la fin du mois de janvier 1947 est comme suit:

	kantars
Amon	5.854
Karnak	2.010.613
Ménoufi	250.357
Giza 23	2.807
Giza 7	92.849
Giza 30	23.480
Zagora	11.788
Achmouni	1.232.631
Autres variétés	908
Scarto	83.615

TOTAL 3.714.897

Contre la baisse du prix
En vue de lutter contre la baisse du prix de coton, le ministère des Finances a soumis au Conseil des ministres une note qui sera discutée aujourd'hui, et qui, si elle est approuvée aura pour effet de niveler les prix de coton livrés au mars avec ceux de la livraison juillet.

L'EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

La Société Royale d'Agriculture vient de conclure un accord avec MM. Abdel Halim Mahmoud et Hussein Abul Fath pour l'organisation du parc d'attractions, d'amusements et de jeux qui sera annexé à la prochaine exposition agricole et industrielle avec ce qu'il comprendra d'amusements divers, de cafés, restaurants et autres.

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS KASPIR

REMEDE RADICAL CONTRE LES NEURALGIES N'AFFECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5 - LES 20

L'ANNIVERSAIRE DE S.M. FAROUK I^{er}

LE METIER DE ROI

Le métier de Roi n'est pas une sinécure. Il englobe de telles responsabilités que seul un être d'élite peut en faire un succès. Si, d'après la célèbre formule de Thiers, le Roi règne mais ne gouverne pas, il n'en demeure pas moins que la tâche du Monarque constitutionnel est immense, que son action est souvent décisive. Dans les crises, c'est toujours vers le Souverain que le peuple se tourne comme vers un Guide. C'est que le peuple sent qu'il trouvera auprès de Lui cet esprit de compréhension né d'aspirations communes. Car le Roi est à l'image du peuple sur lequel il règne.

Premier Citoyen d'une Nation en pleine évolution, le Roi Farouk célèbre joyeusement l'anniversaire de naissance — est toujours à l'avant-garde du progrès qu'il soit politique, social ou économique. Ses initiatives sont aussi heureuses que clairvoyantes. Alors que les gouvernants sont encore au stade préparatoire, le Roi a vu ce que le Pays peut tirer d'un projet, d'une idée, et il emploie toute son influence à en hâter la réalisation.

C'est parce qu'il représente cette continuité, qui est en elle-même une force, que le Roi voit plus vite et plus clair que les gouvernements. C'est parce qu'il est issu d'une longue et glorieuse lignée de Monarques qui ont bâti l'Egypte moderne, que Sa Majesté se rend le premier compte des besoins et des aspirations de Son Peuple.

On l'a vu réunir à Inchass les Chefs d'Etat arabes pour raffermir la collaboration amicale entre pays voisins. On l'a vu parcourir tous les coins de l'Egypte pour s'enquérir des

besoins des habitants, pour leur distribuer des vivres et des vêtements, pour ordonner l'exécution rapide de travaux utiles. On l'a vu suivre jour par jour, heure par heure, minute par minute, les longues négociations anglo-égyptiennes et assister à la séance du Par-

des Lettres, des Sciences, des Arts, il sait aussi s'intéresser à la vie matérielle du plus humble de ses sujets. Les portes du Palais sont ouvertes à tous. Nul ne se sent sans protection.

Voilà pourquoi de Rosette à Assouan — du Nord au Sud

la malaria ? Qui ne se souvient du réconfort que cette visite inattendue apporta à des êtres secoués par la fièvre ? Dans leurs pauvres maisons de boue, une main secourable — une main auguste — leur était tendue. Et ce geste était plus bienfaisant que la meilleure des drogues. Il leur redonnait confiance, il leur redonnait la force de surmonter la maladie. Car ils sentaient, ces malheureux, que le Roi veillait sur eux.

Les gestes qu'il faut, Sa Majesté sait les faire avec une touchante simplicité. Ne vient-il pas d'ordonner le renvoi de la course au flambeau, que l'on se proposait d'organiser à l'occasion de Son heureux Anniversaire, "jusqu'à ce que les aspirations de l'Egypte aient été comblées". Par contre, les distributions de vivres et de vêtements aux nécessiteux est non seulement permise, mais encouragée.

Toujours, la pensée du Roi va aux déshérités : c'est aux indigents que vont constamment les faveurs royales.

Est-il étonnant dans ces conditions que la fête de Sa Majesté ait été la fête du pauvre ? Est-il étonnant que de tous les coins du pays des vœux ardents s'élèvent. Des vœux qui demandent au Ciel d'accorder longue vie et prospérité, au Grand Roi qui règne sur la Vallée du Nil ainsi qu'à la Famille Royale ?

A ces vœux unanimes, ces vœux sincères, "La Revue d'Egypte Economique et Financière" est heureuse de joindre respectueusement les siens.

A.



lement lors de la décision de recourir à l'ONU. On l'a vu visiter, quelques heures après leur transfert à l'armée égyptienne, les anciennes casernes britanniques. On l'a vu inaugurer le Conseil d'Etat. On l'a vu... On l'a vu...

Rien de ce qui touche à la vie du peuple égyptien ne le laisse indifférent. Protecteur

et de l'Est à l'Ouest — le peuple égyptien — et dans les mots "le peuple égyptien", on doit inclure les étrangers qui ont fait de ce pays leur seconde patrie — est unanime dans son affection pour son Roi.

Qui ne se souvient de ce 11 Février que Sa Majesté voulut passer au milieu de ses sujets de Haute Egypte, décimés par

Perspectives de nos relations commerciales avec la Russie

La Russie est un pays qui a réalisé d'énormes progrès dans le domaine économique, durant la dernière période d'avant-guerre. Certains secteurs ont poursuivi leur développement même au cours des récentes hostilités qui ont durement éprouvé le pays.

L'immensité du territoire et les différents climats dont il jouit, augmentent la richesse de l'économie russe et multiplient ses produits. C'est pourquoi le commerce entre la Russie et l'Egypte nous semble particulièrement intéressant. Nous pouvons en importer une grande variété de produits qui complèteraient notre rendement économique. De plus, la Russie est loin de pouvoir s'enfermer dans un régime autarcique; elle constituerait un important débouché à nos articles d'exportation.

AVANT-GUERRE

C'est surtout avant 1930 que le commerce entre les deux pays avait une certaine ampleur. (Après cette date, il avait au contraire presque cessé. En 1934 notre commerce d'importation a repris, mais trois ans après il perdait déjà de son élan.

Le tableau suivant donne une idée de la courbe des échanges entre les deux pays avant la rupture de 1939.

Années	Importations	Exportations
	en Egypte	vers la Russie
Valeur par 1000 L.E.		
1928	958	3110
1929	1.003	2225
1933	554	—
1934	616	—
1935	743	—
1936	603	3
1937	458	—
1938	480	3

La déclinaison de la courbe est due en partie au progrès économique de l'Union soviétique et en partie à des raisons politiques.

En 1938 on espérait une reprise du commerce d'exportation de même que celle d'un commerce d'importation. Nos importations augmentèrent, en effet, en variétés et en quantités, mais malheureusement l'exportation demeurait nulle.

Les statistiques ci-après nous donnent la liste des principaux produits échangés au cours des deux années 1937 et 1938:

NOS IMPORTATIONS

Articles	Valeur	
	1937	1938
Kérozène	101.000	221.000
Bois de construction et meubles	262.000	199.000
Sulfate d'ammoniaque	22.000	26.000
Fuel oil, diesel, mazout, gas et solar	51	19.000
Tabacs en feuille	6.000	8.000
Caviar	6.000	4.000
Agglomérés de houille	7.000	1.000
sucré brut pour la raffinerie	36.000	—
Houille	9.000	—
Barres de fer ou acier laminé ou forgé	3.000	—

NOS EXPORTATIONS

	Valeur	
	1937	1938
Sel ordinaire	—	3.000

PERSPECTIVES D'APRES-GUERRE

Vers la fin de 1945 les échanges ont repris. Ils étaient cependant très faibles. Nous n'avons importé que 2 tonnes d'une valeur de 4.568 L.E. La plupart des pays désiraient en effet reconstruire avant tout, sans pouvoir envisager un développement commercial au cours de cette première période d'après-guerre.

En 1946 le mouvement a repris, mais avec une faible intensité. Le principal produit importé était le bois, quant aux exportations elles demeuraient toujours nulles.

Dès le début de 1947 on a pu remarquer un nouvel élan. La quantité de bois importée au cours du mois de janvier dépasse celle importée en 1946. Les deux pays semblent attacher une réelle importance au développement de leurs échanges.

Trois facteurs favorisent ce développement:

1) la distance: les grands ports de la Russie sont beaucoup plus proches de l'Egypte que les autres ports des pays européens. Entre Odessa et Alexandrie ou Port-Saïd la distance est relativement courte.

2) le grand mouvement de transit entre Odessa et Vladivostok (est de la Sibirie) à travers le Canal de Suez, pourrait faciliter et intensifier les relations commerciales entre les deux pays.

3) Enfin, la grande différence entre les climats est un important stimulant. Les productions des deux pays se complètent. Malgré son vaste territoire, l'Union Soviétique ne peut produire un grand nombre d'articles des pays chauds. D'un autre côté l'industrie russe est en mesure de fournir à l'Egypte plusieurs variétés de machines et d'objets manufacturés nécessaires à son équipement industriel.

Il est donc de l'avantage des deux pays d'entreprendre un mouvement d'échange régulier. Au point de vue agricole, par exemple, l'Egypte pourrait profiter de l'expérience russe et de sa nouvelle technique. Les derniers essais pratiqués en Russie pour la fertilisation des zones désertiques ont abouti à un important succès. L'application de ces nouvelles méthodes dans un pays comme le nôtre permettra de transformer la majeure partie du territoire en zone fertile, ce qui d'ailleurs répond actuellement à un besoin vital.

POSSIBILITES D'EXTENSION

Les nécessités économiques ne tarderont pas à développer les relations commerciales entre l'Egypte et l'Union Soviétique. Dès aujourd'hui plusieurs articles pourraient être échangés.

De son côté la Russie est en mesure de nous envoyer des machines agricoles, des engrais de toutes sortes à prix modéré, du bois en grande quantité, du papier, des tissus populaires, des lainages, des poissons, des fourrures, du caviar, de la vodka et des boissons alcooliques, des radios à bon marché, des autos, des médicaments, etc.

Nous pouvons leur envoyer en échange, de très grandes quantités de coton à longue fibre, des légumes, des fruits et particulièrement des bananes, des conserves de fruits, des légumes secs, du sel dont ils ont besoin surtout dans la région d'Odessa pour l'industrie de la pêche, du riz, du sucre spécialement pour l'Ukraine, de l'huile de coton, du chocolat qui n'est produit qu'en faible quantité en URSS, des œufs, du manganèse, des chaussures, des plantes médicinales, faciliter le tourisme, etc.

Un autre élément qui pourrait constituer une part importante dans notre commerce d'exportation, est le cinéma parlant en langue arabe. Il y a en Russie 30.000.000 de musulmans qui comprennent et aiment la langue arabe. De plus, en URSS chaque petit village possède au moins un ou deux cinémas. Nos films pourraient donc trouver un important débouché en ce pays.

Les entraves actuelles proviennent spécialement du manque de devises. C'est un problème qui d'ailleurs est commun à la plupart des pays en dehors du bloc sterling. Cette entrave qui ralentit le mouvement actuel est toutefois momentanée, de nouveaux accords annuleront bientôt ses effets.

Pour conclure nous pouvons assurer que nos relations commerciales avec l'URSS pourraient s'étendre à un grand nombre de produits. La Russie demande certains articles que nous sommes aujourd'hui en mesure d'exporter. D'un autre côté le développement industriel de l'Egypte pourrait être activé par l'importation de produits soviétiques. Les besoins respectifs des deux pays constituent le meilleur stimulant à une reprise continuellement progressive.

M. HENEIN,

D.E.S. en Droit Public et en Econ. Politique

L'EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE 1948

La Société Royale d'Agriculture est actuellement en train de préparer sa XVème Exposition Agricole et Industrielle qui se tiendra au mois de février de l'année prochaine.

L'agriculture et l'industrie ayant subi une sérieuse évolution depuis la dernière exposition qui a eu lieu en 1936, celle de l'année prochaine représentera tous les progrès enregistrés dans ces deux branches.

Nous nous adressons à S.E. Fouad Abaza pacha, directeur général de la Société Royale d'Agriculture, pour nous parler de l'évolution agricole et industrielle depuis 1936.

Son Excellence nous déclare :

"L'évolution qui a eu lieu dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie depuis la dernière Exposition Agricole et Industrielle de 1936 est considérée comme étant l'évolution la plus profonde qui ait affecté ces deux branches dans l'histoire de l'Egypte moderne, vu la courte durée au cours de laquelle cette évolution s'est développée.

"En effet, les forces vitales du pays se sont éveillées complètement. Ainsi, l'exploitation agricole basée sur des assises scientifiques a été encouragée par le Gouvernement et adoptée par les grands propriétaires fonciers et les dairas.

"De même, l'Etat a accordé son attention à la propagation de la petite propriété et à sa préservation de même qu'à la mise en valeur des terrains incultes, répondant ainsi au besoin des réformes sociales qui s'est fait sentir dans le pays".

"Des industries agricoles ont été également créées dans les villages en vue de permettre aux paysans de remplir d'une manière profitable leurs loisirs. De plus, les unités et les centres sociaux ont contribué à attirer l'attention des agriculteurs sur la nécessité de suivre les procédés modernes de l'agriculture".

"Bien que la guerre ait imposé des restrictions à la liberté de l'agriculture et ait affecté légèrement la fertilité du sol, vu l'impossibilité de pratiquer l'assolement triennal et l'insuffisance des engrais, elle a obligé l'agriculteur à varier ses cultures et à augmenter la production des céréales. De même, l'exploitation des vergers a connu un essor satisfaisant".

"En un mot, l'agriculture a, au cours de cette courte durée, franchi de grands pas dans la réduction du coût de la production, l'augmentation du rendement et la propagation des machines agricoles. L'économie de la main-d'oeuvre dans les travaux de l'agriculture a donné lieu à une migration vers les villes où les ouvriers ont été employés dans l'industrie. Cette dernière a prospéré graduellement et plus particulièrement au cours de la guerre. En effet, l'importation des produits étrangers ayant été arrêtée, l'industrie locale a trouvé une occasion pour consolider sa position dans des marchés où la concurrence étrangère est nulle et où la demande des consommateurs est à son plus haut degré".

"De même que la première guerre mondiale a donné naissance à l'industrie égyptienne, la seconde lui a permis de se développer. Toutefois, certaines industries qui sont nées rien que pour faire face aux besoins de la dernière guerre, ne pourront pas persister lorsque la concurrence étrangère aura repris son acuité initiale".

"Il est incontestable que la prochaine Exposition Agricole et Industrielle présentera le progrès enregistré dans l'agriculture, l'industrie et les industries agricoles d'une façon parfaitement claire. De même, elle permettra aux cultivateurs et aux industriels d'exposer leurs produits à des milliers de visiteurs créant ainsi une vive concurrence entre eux et leur donnant l'occasion de gagner de nouveaux clients".

Vu la coopération que se proposent les Etats de la Ligue Arabe dans le domaine économique, nous avons demandé à S.E. Fouad Abaza pacha si la direction de l'Exposition pensait réserver une section spéciale aux pays arabes. Mais, Son Excellence nous répond d'une façon indirecte :

L'Exposition revêt ordinairement un caractère local. Mais vu la situation géographique de l'Egypte et la facilité des communications entre notre pays et les nations soeurs ainsi que les liens de fraternité, de race et de co-opération qui nous lient à ses pays, on s'attend à ce qu'un grand nombre de visiteurs arabes viennent constater de près le développement de l'agriculture et de l'industrie en Egypte et les efforts déployés par les Egyptiens dans ces domaines.

Quant à la date de l'inauguration, Abaza pacha nous déclare, sans vouloir trop préciser :

"L'Exposition sera ouverte au début du mois de février 1948, sous le Haut Patronnage de Sa Majesté le Roi et avec l'aide de Son Gouvernement et des divers organismes dont les activités s'étendent en Egypte et au Soudan. Jouissant de l'intéressement et de l'estime de 30 millions d'habitants dans la Vallée du Nil qui attendent son inauguration, cette Exposition est également encouragée par 40 millions dans les pays arabes".

Nous demandons à Son Excellence: "Quelle sera la durée de l'Exposition?"

"Nous ne pouvons dès maintenant fixer la durée de l'exposition. Cependant, à l'instar des expositions précédentes, il est probable qu'elle sera d'au moins deux mois".

Toutefois, nous croyons savoir que la date de l'inauguration de l'exposition serait fixée au 15 février 1948 et qu'une section spéciale sera réservée aux produits des pays arabes.

De plus, un nouveau palais serait construit derrière le palais de l'Agriculture sur les terrains de l'exposition. Ce nouveau palais dont les frais s'élèveraient à L.E. 70.000, serait consacré aux grandes réunions sportives et aux petites expositions locales.

Enfin, un tableau vivant de la Vallée du Nil sera représenté dans la rue qui sépare la Société Royale d'Agriculture des jardins Kasr-el-Nil, c'est-à-dire celle qui relie le pont de ce nom au pont des Anglais. Ce tableau représentera les Gouvernorats et Moudirihs de l'Egypte et du Soudan au point de vue agricole, industriel, commercial, culturel et social. Chacune de ces régions revêtira son caractère particulier.

GAMIL SABBAN.

EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

**Sacks, Bags, Hessians
& Sewing Twines**

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

LES ECHANGES AGRICOLES ET INDUSTRIELS AVEC LES PAYS ARABES

D'après certains milieux, le Gouvernement déposerait prochainement sur le bureau de la Chambre un projet de loi l'habilitant à conclure avec les pays arabes des accords relatifs à l'échange des produits agricoles et industriels entre ces pays et le Liban.

REDUCTION DE LA TAXE D'OCTROI

Le Ministère de l'Intérieur a préparé un projet de loi portant réduction de la taxe d'octroi sur certains produits agricoles et suppression totale de cette taxe sur certains autres.

Voici les principales dispositions du projet en question qui doit être approuvé incessamment par le Conseil des Ministres et transmis ensuite à la Chambre des Députés pour étude et vote:

Article I. — La liste annexe au décret législatif No. 3 du 11-8-43 est modifiée comme suit:

de 500 à 400 piastres sur la tonne de légumes

de 75 à 50 piastres sur les boissons et liqueurs en bouteille première catégorie

de 25 à 20 piastres sur les boissons et liqueurs en bouteille deuxième catégorie.

de 25 à 20 piastres sur les boissons et liqueurs en baril première catégorie

de 12 à 10 piastres sur les boissons et liqueurs en baril deuxième catégorie.

Article II. — Sont exemptés de la taxe d'octroi les produits suivants:

Blé, farine, bourghol, maïs blanc et jaune, orge, lentilles, pois-chiches, fèves, pommes de terre, oignons, fourrages, foin, gesses et vesces, barsim, abou-birjous, fissah.

LES RECENTES REDUCTIONS DES TAXES DOUANIERES PORTERONT SUR TOUTES LES MARCHANDISES SE TROUVANT EN DOUANE

A la suite de la parution des arrêtés du C.S.I.C. relatifs à l'abaissement de certains droits de douane, l'Association des Commerçants de Beyrouth a effectué des démarches auprès des autorités compétentes en vue d'étendre cette mesure à toutes les marchandises se trouvant à la date de parution de ces arrêtés (le 22 Janvier 1947), dans les entrepôts douaniers.

Répondant aux vœux des commerçants et des importateurs, le Conseil Supérieur des Intérêts Communs vient de prendre un

arrêté étendant le nouveau tarif douanier réduit à toutes les marchandises se trouvant en douane à la date de parution des arrêtés en question.

LE LIBAN ET LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

Le Gouvernement a préparé un projet de loi pour l'adhésion du Liban aux accords de Bretton Woods et au Fonds Monétaire International.

L'adhésion du Liban comporte les conditions suivantes:

1°) l'approbation de la Chambre des députés;

2°) le dépôt de la somme de 4 millions et demi de dollars au Fonds monétaire international; et le même montant à l'organisme de Bretton Woods;

3°) l'adhésion du Liban doit parvenir avant le 15 Avril 1947.

ACCORD AERIEN AVEC LA TURQUIE

La Légation de Turquie à Beyrouth aurait reçu des documents relatifs à la conclusion d'un accord libano-turc au sujet de la navigation aérienne entre les deux pays.

Si l'on en croit les milieux généralement bien informés, cet accord serait conclu dans le courant du mois prochain.

LE CHEMIN DE FER NAKOURA-TRIPOLI

La Chambre des députés a approuvé, à faible majorité, l'achat de la voie ferrée Nakoura-Tripoli

A L'ECONOMIE NATIONALE

Le Ministère de l'Economie Nationale a décidé de proroger, jusqu'au 15 Février 1947, le délai de présentation d'un état des revenus de 1945 des commerçants désireux d'obtenir des licences d'importation durant l'année courante.

Passé ce nouveau délai, les intéressés ne pourront plus prétendre à l'attribution de devises rares.

Syrie

L'ADHESION DE LA SYRIE AUX ACCORDS DE BRETTON WOODS

Le gouvernement syrien vient de présenter à la Chambre des Députés un projet de loi l'autorisant à adhérer aux accords monétaires de Bretton Woods. Ce projet est accompagné d'un exposé des motifs dont nous extrayons les passages suivants:

"Les accords de Bretton Woods ont pour but de créer un système international commun afin de résoudre les problèmes économiques et monétaires mondiaux. Ces accords ne se limitent pas aux problèmes des seules Nations Unies qui ont pris part à la Conférence de Bretton Woods, mais ils laissent place à l'adhésion des pays qui sont restés neutres durant la guerre et même aux pays ennemis. Ces accords peuvent être considérés comme un premier pas vers une coopération économique internationale plus large.

La position de la Syrie en ce qui concerne le Fonds Monétaire International est la suivante:

La participation de la Syrie à ce Fonds est fixée à 6.500.000 dollars des Etats-Unis et sa quote-part dans la Banque Internationale de Reconstruction s'élève à 6.500.000 dollars également.

Pour permettre une comparaison, il faut rappeler que les parts du Liban, de l'Egypte et de l'Irak sont les suivantes:

	Dollars	Dollars
Liban ...	4.500.000	4.500.000
Egypte ...	45.000.000	40.000.000
Irak ...	8.000.000	6.000.000

Dès que la Syrie aura adhéré aux accords, il sera nécessaire de fixer le cours de la monnaie syrienne par rapport à l'or ou au dollar américain. Et ce cours sera fixé par un accord entre le Fonds et la Syrie (article 20).

En principe, ce cours sera fixé sur la base du cours en vigueur au moment où la Syrie deviendra membre du Fonds. La Syrie comme le Fonds pourront réviser ce cours dans un espace de temps déterminé; si l'une des parties n'accepte pas le cours proposé par l'autre dans un délai déterminé, la Syrie sera considérée démissionnaire (article 20)".

CONSTRUCTION DE CINQ GRANDS AERODROMES

Le Ministère des Travaux Publics poursuit les études techniques relatives à l'aménagement de cinq grands aéroports en Syrie destinés aux usages civils et commerciaux.

DES MACHINES A ECRIRE D'ALLEMAGNE CONTRE LES DENREES ALIMENTAIRES

Le service des fournitures de l'Etat annonce qu'il a besoin de 100 machines à écrire arabes, marque "Continental". Ces machines étant fabriquées en Allemagne, leur importation est subordonnée à l'exportation à

destination de ce pays de denrées alimentaires sur la base du troc.

LES LICENCES D'IMPORTATION SUSPENDUES

La Direction du Commerce extérieur annonce que l'examen des licences d'importation reçues jusqu'à ce jour a été suspendu dans l'attente de la parution des nouvelles mesures relatives au nouveau programme d'orientation économique du pays pour 1947.

IMPORTATIONS AUTORISEES A BASE DE DEVISES RARES

La Direction du Commerce extérieur a fixé comme suit les articles pouvant être importés de l'étranger à base de devises rares:

Machines et outils agricoles et industriels, filés, cotonnades, lainages, matières premières et produits chimiques nécessaires à l'industrie et à l'agriculture, papier-journal.

L'UTILISATION DES DEVISES ACCORDEES EN 1944

Ce service vient d'autre part de terminer l'examen de l'utilisation effective des devises rares consenties aux importateurs durant toute l'année 1944. Il ressort du rapport présenté à cet effet qu'un groupe de bénéficiaires de devises, n'ont pas effectué les importations pour lesquelles ces devises ont été allouées, préférant les écouler sur le marché noir ou vers une autre destination. Les autorités ont décidé en conséquence de porter plainte devant les tribunaux civils contre ces commerçants.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'INDONESIE ET LA ROUMANIE

Des pourparlers sont en cours entre les gouvernements syrien et indonésien pour l'établissement de relations commerciales entre les deux pays. En particulier, l'Indonésie serait disposée à exporter en Syrie du sucre, du thé et du jonc contre des céréales.

Une communication du gouvernement roumain au gouvernement syrien annonce d'autre part que la Roumanie serait également désireuse d'acquiescer les contingents de céréales excédant la consommation locale.

VIE CHÈRE

Nous extrayons de notre excellent confrère "L'Egypte Industrielle" la page intéressante que voici:

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a constitué une commission pour l'étude des mesures propres à contribuer à la baisse du coût de la vie. Nous reproduisons ci-après à l'intention de nos lecteurs, le texte d'une note générale sur le problème présentée par la Fédération des Industries, qui fait partie de la Commission précitée, à S.E. Abdalla Fikry Abaza Bey, sous-secrétaire d'Etat du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Me référant à notre récent entretien au cours duquel vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à vous suggérer immédiatement des mesures concrètes propres à contribuer rapidement à la baisse du niveau des prix locaux (je me fais un devoir de vous en indiquer de suite un certain nombre qui peuvent être réalisés plus ou moins rapidement. Cependant vous voudrez bien me permettre d'exprimer au préalable l'avis que ces mesures ne sauraient exercer qu'une influence très limitée sur le haut niveau actuel du coût de la vie dont l'ascension a été et le maintien est encore gouverné par une longue série de facteurs dont nous parlerons par ailleurs et dont la neutralisation constitue une œuvre complexe et de longue haleine.

Voici les mesures proposées:

A. — MESURES ADMINISTRATIVES SUSCEPTIBLES D'ADOPTION IMMEDIATE PARCE QU'ELLES N'EXIGENT PAS L'INTERVENTION DU PARLEMENT

a) Faciliter l'octroi de devises rares et de permis pour l'importation des matières premières et équipement que l'on ne saurait obtenir de la zone à devises faciles.

b) Suppression des taxes perçues par le ministère de l'Approvisionnement sur les produits dont il contrôle la distribution (thé, huile hydrogénée pour la fabrication du savon, céréales, etc.), et réduction sensible du droit d'accise sur le sucre.

c) Réduction des droits de douanes au niveau d'un simple droit de statistique sur les principales matières premières nécessaires à l'industrie et à l'agriculture.

d) Réduction sensible des nolis des chemins de fer, notamment pour les produits alimentaires, les matières premières et les combustibles.

e) Abolition des restrictions à la libre circulation des véhicules automobiles destinés au transport des marchandises.

f) Réduction du prix du mazout, du pétrole et de la benzine.

g) Création de marchés publics en plein air hebdomadaires dans les différents kisms des grandes villes où les producteurs terriens et détaillants puissent librement exposer et vendre leurs produits directement au consommateur et éviter l'intervent on d'après intermédiaires. Il est de notoriété générale qu'il existe une différence sensible des prix au détail entre les marchands ambulants et les boutiquiers installés dans les marchés peu nombreux d'ailleurs et monopolisés par un nombre restreint de commerçants privilégiés.

h) Encouragement à la création de coopératives entre petits producteurs agricoles pour la vente directe aux détaillants et aux consommateurs.

B. — MESURES LEGISLATIVES

a) Réforme rapide du régime fiscal dont nous parlerons plus loin et qui, en l'état, a contribué et contribue encore largement à la hausse des prix.

b) Réglementation des fermages d'une manière directe ou par la voie d'une politique adéquate de bas prix en vue de réaliser, d'une part, une baisse graduelle des loyers de la terre et d'autre part, une meilleure distribution du revenu de la terre entre propriétaires et fermiers.

C. — SUGGESTIONS SOMMAIRES RELATIVES A LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE APPROPRIÉE

Il y a lieu de signaler d'abord que la hausse des prix et du coût de la vie est un phénomène mondial dû à de nombreux facteurs dont l'influence tend à s'épuiser à mesure du retour de l'économie aux conditions normales, de la réorganisation des

transports, de la satisfaction des besoins occasionnés par les destructions et les privations de la guerre et de la reconstitution des stocks.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Egypte, il y a lieu d'ajouter aux facteurs de caractère mondial susmentionnés, d'autres facteurs qu'il est de mon devoir de signaler en y attirant toute l'attention de Votre Excellence, à savoir :

a) L'accroissement énorme de la population qui n'a pas eu comme contre-partie un apport supplémentaire correspondant à de nouvelles terres de culture et des biens de consommation.

b) Diminution de la production agricole déterminée par l'exploitation intensive et irrationnelle de la terre au cours des années de guerre due à la pénurie d'engrais et d'instruments agricoles et à la diminution du cheptel, etc.

c) Hausse des prix de la terre et de son loyer entraînant nécessairement une majoration des prix de revient des produits agricoles.

d) Fort accroissement de la population urbaine (Caire, Alexandrie) exigeant le transfert de grandes quantités de produits agricoles dont une grande proportion se trouve nécessairement détériorée ou gaspillée.

e) Difficulté persistante dans l'approvisionnement en outillage, matières premières et produits manufacturés et insuffisance de la production locale.

f) Haut prix de revient de la production industrielle. L'arrêt des importations a eu pour conséquence que l'approvisionnement du marché local a dépendu entièrement et dépend encore en grande partie de la production locale. Il en est résulté la création d'un grand nombre d'entreprises dont l'équipement et l'organisation insuffisantes comportaient des prix de revient relativement élevés. Aussi, sous l'influence de la loi économique des prix, le niveau de ces derniers a été et reste gouverné par les coûts marginaux, c'est-à-dire les plus hauts étant donné que la production locale d'une manière générale est inférieure à la demande accrue pour les raisons susmentionnées.

En outre, l'usure de l'outillage national, l'impossibilité temporaire de le renouveler, la pénurie du personnel technique, la diminution du rendement de la main-d'œuvre, la difficulté de se procurer aux meilleures conditions certaines matières premières monopolisées par certains Etats, font en sorte que nos prix de revient d'une manière générale sont supérieurs à ceux de l'étranger. Quant aux prix de vente contrôlés par l'Etat, ils ont été majorés dans des proportions exagérées du fait notamment qu'à l'occasion de chacune des majorations retenues légitimes, on a maintenu le taux très élevé des bénéfices autorisés alors qu'il aurait dû être progressivement diminué.

Cependant, depuis la fin de la guerre les prix des principaux produits manufacturés ont une tendance marquée à la baisse qui s'accroît lentement mais progressivement.

D'ailleurs ces produits jouent en définitive un rôle secondaire dans le budget des classes populaires.

g) Accroissement des revenus des couches moyennes et inférieures de la population du fait de la prospérité générale créée par la guerre et accroissement de la demande de toutes sortes de biens.

h) Enfin influence de la politique du Gouvernement dans le domaine fiscal, social et économique.

Au sujet de cette politique qui a contribué et qui contribue encore considérablement à la hausse des prix, je me permettrai de signaler sommairement quels sont selon moi, les moyens qu'il est possible de mettre en œuvre dans chacun des domaines et qui sont susceptibles de produire des effets immédiats ou à échéance aussi rapprochée que possible dans le sens qui retient l'attention de Votre Excellence.

DOMAINE FISCAL

Suppression immédiate de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels à remplacer si nécessaire par un impôt proportionnel sur le chiffre d'affaires ou par une raisonnable augmentation de l'impôt ordinaire sur les bénéfices industriels et commerciaux.

En l'état de la situation de notre économie, le maintien de cet impôt, on ne peut plus irrationnel, est néfaste pour les motifs suivants :

1°) Il est prohibitif en ce qui concerne la création de toute nouvelle entreprise autre que les grandes sociétés anonymes.

2°) Il rend anti-économique tout effort de surproduction, car alors qu'il est constant que tout supplément de production comporte des frais proportionnellement plus élevés que la production normale, les bénéfices résultant de la dite surproduction seraient dévolus à l'Etat dans la mesure du 80% environ.

3°) Il contribue puissamment au maintien d'un haut niveau des prix à cause de l'inévitable phénomène de la translation de l'impôt.

4°) Il empêche toute cessation d'entreprise du fait que les bénéfices résultant de la liquidation des stocks seraient pour la plus grande partie absorbés par l'impôt.

5°) Il empêche la cession d'entreprise et partant l'entrée en lice de nouvelles couches d'entrepreneurs qui, ne jouissant pas de la richesse trop vite acquise par leurs prédécesseurs, obéiraient davantage aux lois économiques et porteraient au commerce et à l'industrie un nouvel élan.

6°) Il constitue un frein puissant à l'importation, tant soit peu massive, des produits manufacturés qui nous manquent car les éventuels bénéfices devraient être attribués à l'Etat dans la mesure du 80% tandis que les pertes qui en cas de baisse pourraient se produire dans une mesure massive resteraient entièrement à la charge des importateurs.

DOMAINE SOCIAL

Une des aspirations les plus vives de l'Etat est d'améliorer le standard de vie des masses.

Dans cet esprit, le Gouvernement et le Bureau du Travail ont encouragé la hausse de tous les salaires et traitements.

De la sorte on a augmenté le pouvoir d'achat de ces masses alors que la production agricole et industrielle ne s'est pas développée dans les proportions nécessaires.

D'autre part, les difficultés de la vie et l'état d'esprit des classes ouvrières en général ont déterminé une discontinuité du travail et une baisse sensible des rendements individuels et collectifs aboutissant à une hausse des prix de revient.

Dans ces conditions, le Gouvernement se doit d'une part, d'encourager par tous les moyens et le plus rapidement possible l'expansion et l'amélioration de la production industrielle, pratiquer une politique de baisse graduelle du coût de la vie, réviser et compléter la législation sociale à l'égard des employeurs et des travailleurs de façon à assurer la continuité du travail et la collaboration entre les deux parties par une organisation rationnelle et efficace des groupements professionnels: Syndicats et Chambres de l'Industrie.

DOMAINE ECONOMIQUE

a) *Agriculture.* — Dès le début de la guerre le Gouvernement a manifesté sa volonté de favoriser l'agriculture en fixant les prix des denrées alimentaires essentiels à des taux élevés et a par conséquent pratiqué en fait, sinon intentionnellement, une politique générale des hauts prix.

La fixation des prix et leur augmentation graduelle au cours de la guerre, conjointement aux autres facteurs susmentionnés, a déterminé une hausse considérable et progressive des prix de la terre et par ricochet de ses produits et du coût de la vie.

Or, comme les denrées alimentaires constituent l'élément prédominant des budgets des classes populaires et moyennes, il est évident que le coût de la vie ne saurait baisser sensiblement tant que les prix de ces denrées n'auront pas considérablement baissé.

b) *Industrie.* — Les répercussions de la politique économique de l'Etat sur l'industrie ont été déjà mises en évidence plus haut à propos des hauts prix de la production industrielle et de la politique fiscale. Aussi, nous n'y reviendrons pas.

CONCLUSION

Il ressort de cet exposé par trop sommaire que pour aboutir aux résultats envisagés par Votre Excellence, il faut absolument que toute la politique de l'Etat dans les domaines précités soit révisée et mise à jour de façon à réaliser une plus grande disponibilité de biens de production et de consommation.

Tout autre remède tel que le retour à un contrôle général des prix et des produits et aux restrictions de la liberté du commerce intérieur et extérieur qu'on semble envisager dans certaines sphères ne saurait qu'aggraver la situation ou tout au moins retarder son rétablissement.

A propos des nouvelles variétés de coton coloré

Dans le fascicule du 3ème trimestre de 1946, nous avons publié une étude sur la couleur des cotons bruts.

Le sujet suivant devient maintenant d'une actualité particulière si on se rapporte aux nouvelles données par la presse relatives à des nouvelles variétés de cotons colorés plantés et récoltés en Russie.

A plusieurs reprises déjà on avait parlé de ces cotons et à notre avis, le cas légendaire de l'œuf de Christophe se reproduit ici: "C'était simple mais il fallait y penser".

En effet, tous les produits de la terre ont des qualités premières spécifiques qui changent sensiblement d'une variété à l'autre pour un même produit. La couleur fait partie de ces qualités physiques, et pour entrer dans le sujet qui nous concerne, nous savons par exemple que le coton Américain est en ligne générale plus blanc que l'Egyptien, et que l'Indien est plus jaune ou pour être plus exact, moins blanc que l'Egyptien.

Par ailleurs, la couleur ou plus exactement la blancheur du coton d'une même origine varie d'une classe à l'autre. On peut s'en rendre compte par les indications suivantes extraites d'un tableau publié par le Service Technique et Scientifique du Ministère de l'Agriculture:

VARIETE	COULEUR
Amoun F.G.	Blanc
Malaki F.G.	Sombre
Karnak F.G. Good	Sombre à moyen
Sakel F.G.	Moyen
Sakha 4 F.G.	Clair
Menoufi F.G. Good	Sombre
Maarad F.G.	Sombre
Giza 7 F.G. Good	Moyen à Blanc
Waffer F.G.	Sombre
Giza 30 F.G.	Blanc et brillant
Uppers F.G. Good	Brun
Zagora F.G. Good	Sombre

La couleur inscrite en regard de chaque variété se rapporte en général au classement Fully Good. Elle varie sensiblement pour les autres classements.

Or, physiquement, qu'est-ce que le Blanc, sinon, l'addition visuelle de toutes les couleurs composantes de l'arc-en-ciel (violet, bleu, vert, jaune, orange, rouge). Nous rappelons ici aux lecteurs l'expérience du disque de Newton. Si cette somme (physique) n'est pas blanche, c'est qu'une ou plus des couleurs composantes de l'arc manquent.

Donc en définitive la question de la couleur des cotons bruts existe déjà, d'une façon très élémentaire il est vrai.

Loin de nous la pensée de contester aux Russes tout le mérite de cette innovation; au contraire, nous tenons à leur en rendre ici un sincère hommage et aussi en exprimer tous nos remerciements puisque pour nous qui, en premier lieu, sommes des producteurs de coton, le sujet deviendra vital à une échéance plus ou moins longue.

Il serait à souhaiter que cette innovation serve de base à une impulsion pour nos agriculteurs et nos botanistes. Leur devoir consisterait dès maintenant, à s'atteler à la tâche de mettre au point pour nous aussi un système de culture d'un coton dont la récolte fournirait au marché une variété colorée.

L'Egypte maintiendrait ainsi toujours le rang honorable qu'elle occupe déjà comme pays producteur d'une des matières premières les plus importantes de l'industrie textile mondiale.

A titre d'information et pour faire l'importance qu'aurait cette "couleur" pour l'industrie, disons ici qu'il existe des ateliers de Tissage Artistique travaillant de la laine colorée naturellement. Cette industrie spécialisée dans la fabrication des tapis fournit des produits remarquables par la résistance de leur couleur à la lumière et au lavage. Et comment en serait-il autrement puisqu'il s'agit de la couleur naturelle de la toison?

Le jour où l'industrie du coton arrivera à ce stade de perfection — c'est à notre avis effectivement une perfection — nous n'assisterons plus aux éternelles controverses entre vendeurs et clients (clients surtout) sur la solidité des teintures des tissus en coton. Ce sera aussi un point marqué à l'avantage du coton, devant la concurrence toujours plus dangereuse pour lui de la soie et en général de tous les textiles artificiels.

V. COEN

(L'Egypte Industrielle)

Chronique de la Fédération Egyptienne des Industries

(Extrait)

La Fédération égyptienne des Industries a commencé dans son dernier numéro une chronique de ses activités, que voici:

DOMAINE DES INTERETS INDIVIDUELS.—

Dans le domaine des intérêts individuels, les services de la Fédération s'emploient journellement à faciliter les rapports de ses affiliés avec les administrations publiques en ce qui concerne notamment.

- a) la répartition équitable des matières premières rationnées, (papier — huile — sucre — farine) pour lesquelles la Fédération a organisé dans ses Bureaux des organismes spéciaux.
 - b) l'octroi des permis d'importation et d'exportation, des visas d'entrée et sortie des industriels et techniciens.
 - c) les permis d'établissement.
 - d) l'application de la législation du travail.
 - e) les rapports entre les affiliés.
- et de nombreuses autres questions analogues.

DOMAINE DES INTERETS COLLECTIFS.—

Dans ce domaine, rien de ce qui a rapport avec l'économie nationale en général et l'économie industrielle en particulier n'échappe à l'attention de la Fédération.

Dans cette chronique périodique nous nous proposons justement de donner à nos lecteurs et au public un aperçu de de l'activité de la Fédération dans la période écoulée depuis la parution du dernier fascicule.

ABOLITION DES RESTRICTIONS A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.—

La Fédération a poursuivi son oeuvre de persuasion quant à la nécessité d'abolir dans toute la mesure du possible les mesures restrictives imposées à la production, au commerce intérieur, à l'importation et à l'exportation.

Bien qu'une certaine opposition se soit manifestée en ce qui concerne surtout le contrôle des prix, le principe du retour progressif au régime de la liberté avait été admis et partiellement mis en application.

Ainsi l'exportation d'un bon nombre de produits a été en principe rendue libre, mais en fait elle est encore paralysée ou fortement entravée, parce qu'elle est sujette à la formalité de la demande d'un permis, demande qui traîne indéfiniment sur les bureaux des services compétents surchargés de multiples besognes disparates.

Ainsi l'industrie des produits pharmaceutiques, grandement affectée par la fin de la guerre et par l'affluence des produits étrangers cherché à exporter au dehors l'excédent de sa production. Certains de ses représentants ont trouvé des débouchés intéressants et demandé des permis d'exportation après avoir obtenu l'autorisation du Ministère de l'Hygiène Publique qui est mieux que tout autre département à même de savoir si la sortie de tel ou tel produit est ou non préjudiciable au pays. Néanmoins, les demandes sont restées en suspens pendant plusieurs mois au risque de devenir inutiles par la suite de l'annulation des commandes pour cause de retard dans la livraison.

Il en est de même de l'industrie des conserves de tomates dont on entrave l'exportation sans aucun motif plausible. En effet, la consommation égyptienne de conserves est minime en raison de la grande abondance, en toute saison, de légumes frais et, de l'avis du Ministère de l'Agriculture même, l'exportation doit être encouragée au plus haut degré dans l'intérêt de l'économie nationale et de l'agriculture. Le prétexte avancé pour la limitation de l'exportation serait qu'à certaines périodes de l'année les prix des légumes augmentent sensiblement. Mais c'est là un phénomène qui n'a aucun rapport avec l'industrie des conserves parce que cette hausse se vérifie même en ce qui concerne les légumes que cette industrie n'utilise pas, tels que les carottes, les choux les laitues, etc...

Sans se laisser décourager par les différends susmentionnés, la Fédération a poursuivi son oeuvre de libération et enregistré de nombreux redressements.

En ce qui concerne les importations, la Fédération s'est avec succès, employée à en faciliter le courant notamment en ce qui concerne l'outillage et les matières premières.

De sa part, le Ministre des Finances a récemment annoncé publiquement sa résolution de libérer celle de l'équipement des pays à devises rares.

En opposition à ces dispositions, l'Administration des Douanes, nonobstant l'avis des Ministres du Commerce et des Finances, insiste pour que les importateurs traduisent en langue arabe les factures provenant de l'étranger.

Cette procédure présente des difficultés matérielles souvent insurmontables du point de vue du vocabulaire technique arabe, et retarde considérablement les opérations de dédouanage.

En outre, on ne voit pas la nécessité de cette exigence étant donné que les statistiques des douanes ne font pas figurer en détail tous les produits importés et que l'Administration des Douanes doit avoir le personnel à même de traduire les noms de certains articles qui doivent figurer séparément ne fût-ce que pour contrôler l'exactitude des traductions présentées par les importateurs.

LA VIE CHERE.—

Un des problèmes qui préoccupe au plus haut degré les pouvoirs publics est celui de la hausse du coût de la vie pour l'étude duquel le Ministère du Commerce et de l'Industrie a constitué un Comité spécial qui s'est subdivisé en 6 sous-comités. La Fédération y prend une part active et a fait connaître son point de vue général par le mémoire reproduit dans ce fascicule.

Il est regrettable de devoir constater une absence totale de coordination entre les tendances des divers départements de l'Etat. D'un côté, on a tendance à accroître les charges pour faire face aux dépenses accrues de l'Etat, ce qui ne peut qu'entraîner une hausse des prix de revient et d'un autre côté on désire réduire les prix de revient.

Cependant rien d'efficace n'est entrepris pour accroître la production et l'offre de biens de consommation, seul remède rationnel pour réduire les prix à la production nationale et ouvrir toutes grandes les portes à l'importation dans l'espoir que la grande affluence de marchandises provoquera une baisse des prix. En admettant que les pays étrangers puissent satisfaire toute notre demande et que les prix baissent, ce ne sont pas les classes ouvrières qui en profiteraient du moment que leur source de revenus sera tarie ou fortement appauvrie par la mort ou l'anémie mortelle de l'industrie locale.

On semble aussi vouloir adopter à présent le système de contrôle des bénéfices et de rationnement adopté en Angleterre depuis le début de la guerre. Mais il faudrait pour cela transformer radicalement l'esprit public et créer de toutes pièces les rouages qui nous manquent comme ils nous ont notoirement manqué pendant la guerre.

Il faudrait aussi abandonner toute idée d'équilibre de notre balance commerciale, augmenter les revenus des impôts, d'élever le standard de vie des masses et de combattre la misère, la maladie et l'ignorance. Il faudrait en d'autres termes signer notre condamnation à l'appauvrissement. Aussi notre thèse reste-t-elle inchangée: réduction des charges à la production; encouragement à la production locale des produits pour la fabrication desquels nous sommes outillés et l'importation des autres produits et de l'outillage; encouragement des investissements dans les entreprises productrices afin de résorber une bonne partie des capitaux oisifs.

Tout le reste n'est que du palliatif dangereux si tant est qu'il ait un effet bienfaisant quelconque pour les masses. En ce qui concerne la réduction des charges à la production, la Fédération a préconisé et obtenu la suppression de certaines réductions des droits de douane, la diminution du tarif des transports ferroviaires, etc...

Le Sous-Comité des Importations et Exportations du Comité Spécial précité s'est réuni le 17 Novembre 1946 sous la présidence de S.E. Abdalla Fikry Abaza Bey, Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

La Fédération y était représentée par le Dr. Lévi qui a fait entre autres les suggestions suivantes:

IMPORTATIONS.—

- a) des pays à devises faciles, supprimer la formalité des permis;
- b) des pays à devises rares: accroître les crédits, accorder la priorité aux permis d'importation d'outillage et des matières premières dont les livraisons garanties sont les plus proches afin d'éviter que le montant des devises disponibles de l'année ne soit absorbé par des commandes dont la livraison est fixée à une date éloignée.
- c) conclure des accords commerciaux afin d'obtenir les matières premières à des prix avantageux.

EXPORTATIONS. — Envisager le problème des points de vue suivants:

- a) permettre à la production égyptienne de se créer des débouchés à l'étranger même si la production locale n'est pas entièrement suffisante et n'accorder les permis qu'aux producteurs et à leurs agents attitrés;
- b) nécessité de réduire les prix de revient par l'accroissement de la production;
- c) contribuer à l'équilibre de notre balance commerciale;
- d) éviter le chômage de la main-d'œuvre égyptienne par le maintien d'industries menacées par la concurrence étrangère.

Le représentant de la Fédération a demandé que l'autorisation d'exporter soit donnée par les Ministères compétents, à savoir le Ministère de l'Agriculture pour les conserves alimentaires et autres produits agricoles, le Ministère de l'Hygiène Publique pour les produits médicinaux et le Ministère du Commerce et de l'Industrie pour les autres.

Il a été constitué à l'Administration de l'Industrie un Comité spécial pour l'étude du problème des prix de revient dans les industries égyptiennes et les moyens d'assurer leur réduction pour permettre à ces industries de faire face à la concurrence étrangère et de contribuer à la campagne contre la cherté de la vie.

Le Comité s'est réuni le 12 Novembre 1946. La Fédération qui y était représentée par le Dr. Wiheda, a insisté sur la nécessité de la suppression des tarifs douaniers sur les matières premières utilisées dans l'industrie, la réduction des tarifs des transports, le développement de la production et la création de cours d'apprentissage pour arriver à un meilleur rendement de la main-d'œuvre.

Ce point de vue approuvé par le Comité a été développé dans le rapport que le Comité a présenté à la Commission Centrale de la vie chère.

Le Comité du contrôle des prix institué par la Commission de la vie chère s'est de même réuni le 12 Novembre 1946 pour étudier la question qui lui avait été confiée.

Le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Approvisionnement qui présidait la réunion a fait allusion à la hausse continue des prix et à la nécessité dans laquelle se trouve le Gouvernement d'y apporter une solution.

La majorité des membres du Comité ayant opté pour le rétablissement du contrôle des prix, le représentant de la Fédération, Mr. Wiheda a relevé qu'étant donné les difficultés pratiques du susdit contrôle, notamment en Egypte, et les répercussions fâcheuses qu'il pourrait avoir sur la production et l'importation, il est opportun et même nécessaire qu'il soit limité aux produits de première nécessité qui se trouvent en abondance dans le pays. De la sorte le contrôle sera effectif et contribuera à la baisse des prix des produits dont les classes pauvres, qui souffrent de la cherté de vie, seront avantagés.

Les représentants du Gouvernement au Comité, tout en acceptant ce point de vue, se sont réservés le droit de fixer eux-mêmes les produits dont les prix seront contrôlés.

LEGISLATION SOCIALE.—

Dans ce domaine, la Fédération a œuvré dans le sens d'assurer la continuité et la discipline du travail d'une part et, d'autre part, la coopération harmonieuse entre employeurs et employés par l'introduction d'une législation rationnelle et son application judicieuse.

La Fédération est pour le respect des droits et obligations réciproques, pour les assurances sociales dans la limite des possibilités actuelles, pour la conclusion et l'arbitrage tout en respectant la liberté du travail et de l'entreprise.

LEGISLATION FISCALE.—

Dans ce secteur vital pour la bonne marche de l'économie nationale, la Fédération a pris la position suivante:

En ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices exceptionnels, la Commission gouvernementale pour l'examen des projets de lois fiscales et la révision de lois en vigueur s'est réunie au Ministère des Finances sous la présidence du Ministre des Finances le lundi 11 Novembre 1946. La Fédération qui y était représentée par le Dr. I. Lévi, a soutenu que:

1) cet impôt doit être aboli dès à présent dans l'intérêt de l'économie nationale et du Trésor et aussi pour contribuer à la baisse des prix de revient et du coût de la vie.

2) la majoration de 12 à 15 0/0 du taux des bénéfices constituant la base de comparaison, soit applicable à toutes les entreprises;

3) le barème de l'impôt soit réduit davantage surtout pour les premières tranches si l'impôt devait rester en vigueur au-delà de l'année 1947.

4) qu'aucun impôt nouveau ne soit appliqué avant que l'Administration ne soit réformée, l'année liquidée et le régime révisé.

— En ce qui est de l'impôt général sur le revenu, une deuxième réunion de la Commission précitée tenue le mercredi 13 Novembre 1946 et présidée par le Ministre des Finances fut uniquement consacrée aux défauts du régime en vigueur. Représentée par son Secrétaire Général Délégué le Dr. I. Lévi, la Fédération y a soutenu la thèse suivante:

La loi No. 14, de 1939 doit être révisée de manière à obliger l'Administration à jouer le rôle qui lui incombe en ce qui concerne l'établissement et la perception des impôts, à créer un contentieux appelé à examiner les différends entre l'Administration et le contribuable, à éviter l'accumulation des arriérés, à favoriser les revenus du travail, et à encourager la création de nouvelles entreprises.

— La Commission ministérielle pour l'examen du projet de loi sur l'impôt général sur le revenu s'est réunie le jeudi 22 Novembre 1946. Le Dr. I. Lévi et le Dr. S. Vitale représentaient la Fédération à cette première réunion au cours de laquelle on a exclusivement examiné l'opportunité de l'introduction prochaine de ce nouvel impôt.

L'unanimité des membres a reconnu l'impossibilité technique de cette innovation tant que l'instrument d'exécution, l'Administration fiscale, et l'instrument législatif, la loi, ne seront pas mis au point et aussi longtemps que le régime des impôts, cédulaires (commerce, industrie, travail, agriculture, propriété foncière et urbaine) dont l'impôt général est le commencement ne sont pas établis sur une base rationnelle.

REPRISE DE L'INDUSTRIE DU LIN EN EGYPTE.—

Depuis la crise de 1944-45 qui a paralysé l'industrie linière égyptienne, la Fédération Egyptienne des Industries n'a cessé d'attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité de prendre les mesures aptes à en faciliter le relèvement.

Faisant suite à ces réclamations, le Ministère du Commerce et de l'Industrie constituait dans la seconde moitié du mois de Mai écoulé, sous la présidence du Sous-Secrétaire d'Etat, S.E. Abdalla Abaza Bey, un comité spécial pour l'étude de la question linière, auquel étaient représentés la Fédération Egyptienne des Industries, toutes les catégories intéressées et les départements gouvernementaux compétents.

Après une enquête minutieuse sur les conditions de l'industrie du lin en Egypte, ce Comité présenta à S.E. le Ministre du Commerce et de l'Industrie un rapport dans lequel il proposait notamment:

1) d'établir un contrôle efficace du point de vue de la qualité sur les exportations des produits du lin.

2) de charger les Missions du Coton envoyées à l'étranger et les attachés commerciaux des Légations d'Egypte en Europe de s'occuper de l'écoulement des stocks de lin des usines;

3) de créer deux sections spéciales au Ministère de l'Agriculture et du Commerce pour le développement de la culture et de l'industrie du lin en Egypte.

4) d'autoriser l'exportation des filés de lin fabriqués par les filatures nationales;

5) de provoquer la création d'un organe représentatif des cultivateurs de lin avec lequel la Chambre de l'Industrie du Lin pourrait traiter la réglementation des rapports entre agriculteurs et industriels;

6) de demander au Ministère de l'Agriculture un rapport détaillé sur les possibilités de la fibre de lin égyptienne et son amélioration aux fins de l'industrie de la filature et du tissage.

Ces propositions ont été approuvées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et déjà mises en partie en exécution.

Les stocks de filasse sont presque épuisés et ceux des étoupes sont en train d'être liquidés. Le Contrôle des Exportations a été établi par arrêté Ministériel à partir du 1er Novembre écoulé. En même temps on a fixé un quota pour l'exportation des filés de lin fabriqués en Egypte, le Ministère des Finances ayant constaté que les trois filatures créées récemment par des membres de la Chambre de l'Industrie du Lin, auront une production supérieure aux besoins de la consommation locale.

Enfin le Ministère de l'Agriculture a créé, sous la présidence de son Secrétaire Général, le Dr. Aly El Kelani, un comité chargé de préparer le rapport requis par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Ce comité a tenu sa troisième réunion le 1er Décembre courant. Au cours de cette réunion les représentants du Ministère de l'Agriculture ont présenté une note sur les expériences qui ont été faites dans leurs laboratoires pour obtenir de nouvelles qualités de lin.

Les problèmes économiques

LE RAVITAILLEMENT ET L'AGRICULTURE

AVANT la guerre, le continent européen n'importait pas plus de 10 0/0 de ses denrées alimentaires. Pendant la guerre, la production agricole a diminué, les transports devinrent malaisés et il ne fut pas possible de maintenir le niveau de la consommation. Les pays les plus touchés furent ceux où le combat fut le plus intense et le plus prolongé.

A la fin de la guerre, l'étendue des terres cultivées avait diminué dans la plupart des pays. Ceci était dû en partie au manque d'engrais et de fumier entraînant une diminution de la fertilité. D'autres facteurs ont entraîné la diminution de la production: perte de main d'œuvre en raison de la mobilisation et du transfert obligatoire d'ouvriers agricoles, manque de graines, d'insecticides, de fournitures vétérinaires et d'outillage agricole.

Les effets de cinq années de perturbation dans le domaine agricole ont provoqué un déficit alimentaire dans toute l'Europe en 1945-46. Le résultat fut que les réserves de denrées accumulées en dehors d'Europe pendant la guerre s'avèrent insuffisantes pour combler le déficit.

En outre, toute la région méditerranéenne, y compris l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud-Est, fut affectée par des conditions atmosphériques exceptionnellement mauvaises en 1945. La récolte de 1945 en Belgique, France, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne et Italie représentait de 45 à 60 0/0 de la moyenne d'avant-guerre, en Yougoslavie, 35 pour cent, en Hongrie moins de 30 0/0 et dans les territoires allemands cédés à la Pologne où les conditions étaient particulièrement défavorables, moins de 20 0/0. Dans de nombreuses régions de l'Europe orientale, des villages entiers avaient été rasés et la terre laissée en friche.

LES CEREALES PANIFIABLES

L'étendue des terrains où furent semées les céréales panifiables, blé et seigle, en 1944-45, était de 23 0/0 inférieure à la moyenne d'avant-guerre. Sur ces terres cultivées, moins étendues, le rendement fut de 25 0/0 inférieur à la normale, en raison en particulier des mauvaises conditions atmosphériques.

La récolte de céréales panifiables en Europe continentale (à l'exclusion de l'URSS) en automne 1945 ne représentait que 31.000.000 de tonnes contre une moyenne de 59.000.000 de tonnes avant la guerre. Avant la guerre, l'Europe importait 3,7 millions de tonnes de céréales panifiables, mais, en dépit de l'importation, en 1945-46, de 15,6 millions de tonnes, l'ensemble des fournitures à la disposition du continent était de 25 0/0 inférieur au niveau d'avant-guerre.

Sur la base de rapports préliminaires, on peut prévoir que la récolte de blé sera en 1946 sérieusement plus abondante que celle de 1945. Les conditions atmosphériques, dans l'ensemble, ont été favorables, l'arrivage d'engrais s'est fait dans de meilleures conditions. On prévoit que la récolte de céréales pour l'Europe entière sera de l'ordre de 80 0/0 de celles d'avant-guerre. L'abondante récolte réalisée dans les pays danubiens permet de penser que l'on profitera d'un sérieux excédent de blé dans les Balkans, une évaluation provisoire fixant le montant de cet excédent à 500.000 tonnes; mais on pense que l'Europe, pour satisfaire à ses besoins en 1946-47, devra importer d'outre-mer quelque 12 millions de tonnes de céréales panifiables.

LE BETAIL EN 1945 — Indice

(Base moyenne 1935-38 : 100)

	Chevaux	Bovins	Porcins
Autriche	106	87	36
Belgique	111	93	60
Bulgarie	92	70	63
Danemark	90	88	64
Tchécoslovaquie	115	102	52
France	72	91	62
Grèce	64	59	49
Hongrie	34	37	32
Italie	79	85	74
Luxembourg	87	101	59
Hollande	116	84	50
Norvège	111	91	41
Pologne	31	31	14
Roumanie	56	86	50
Grande-Bretagne	78	108	49
Yougoslavie	43	46	47

La sous-commission temporaire et social des Nations Unies pour la reconstruction économique des pays dévastés a publié récemment un rapport sur les problèmes économiques de l'Europe à l'heure de la publication de ce rapport.

LE BETAIL

La diminution du bétail — cochons et volaille en particulier — a été très importante dans tous les pays occupés. Le nombre de porcins dont l'Europe disposait en 1945 était inférieur de moitié à la moyenne d'avant-guerre. Dans les régions les plus dévastées, il faudra des années avant de reconstituer le troupeau de chevaux et de bovins.

HUILES ET GRAISSES

La production européenne en 1945 — 2.500.000 tonnes — était de 40 0/0 inférieure à la production d'avant-guerre et les importations ne représentaient que 600.000 tonnes contre 2.250.000 tonnes avant guerre. On peut s'attendre à une insuffisance généralisée en ce domaine durant l'année à venir car la production de 1946-47 représente, d'après les évaluations, 75 pour cent de celle d'avant-guerre et les importations prévues 50 pour cent.

LE RAVITAILLEMENT

La consommation de denrées alimentaires dans de nombreux pays se situe au niveau d'une demi-famine et durant le printemps et l'été de 1946, les populations de certaines régions vivaient sur une ration de moins de 1.000 calories par jour, soit le tiers des besoins normaux.

Nous donnons ci-dessous les chiffres de consommation de denrées alimentaires par la population non agricole dans quelques pays:

CONSOMMATION DE DENREES ALIMENTAIRES

(Calories par tête et par jour pour la population non agricole)

	Avant gu.	3etrim. 1944	Juil. 1945	Mai 1946
Belgique	2.870	1.660	2.145	1.975
Tchécoslovaquie	2.710	1.860	—	1.930
Danemark	3.270	2.950	2.850	2.850
France	3.020	1.680	1.670	1.800
Luxembourg	2.900	2.000	2.100	2.300
Pays-Bas	2.890	1.800	2.160	2.190
Norvège	3.130	2.050	1.900	2.490
Grande-Bretagne	3.000	3.000	2.900	2.850

Ces chiffres sont des moyennes et ne reflètent pas les vices de la répartition entre certains groupes de population ou dans certaines régions. On doit aussi noter que dans de nombreux pays mentionnés ci-dessus, une grave insuffisance de protéine et de graisses s'est fait sentir dans la composition du régime alimentaire.

Des évaluations provisoires ont été réalisées afin de savoir quelle serait la valeur en calories de la production nationale de certains pays pour l'année 1946-47. L'amélioration envisagée dans les pays les plus dévastés de l'Europe orientale, est particulièrement remarquable, mais on doit signaler que les calculs ont été nécessairement basés sur des prévisions incertaines.

PRODUCTIONS NATIONALES 1946-1947 CALORIES PAR JOUR ET PAR HABITANT

Pays.	plus de 2.800
1. Danemark, Suède et Hongrie	
2. Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie.	de 2.300 à 2.800
3. France, Pays-Bas, Espagne et Suisse	de 1.900 à 2.200
4. Finlande, Allemagne, Italie	de 1.600 à 1.900
5. Belgique, Grèce, Norvège, Autriche	
Pologne moins	de 1.600

(Note: Ces chiffres ont été fournis par le ministère de l'Agriculture de Grande-Bretagne, sur la base d'estimations faites par l'UNRRA et autres organismes).

le l'Europe d'après-guerre

désignée par le Conseil économique pour étudier les problèmes de la Europe dévastées, a pu elle expose les conditions de la situation. Nous poursuivons cette étude commencée dans notre dernier

CONCLUSION

Un des produits dont ont le plus besoin en quantités suffisantes les régions dévastées, sont les engrais. Les attributions pour 1946-47 suffisent à l'Europe occidentale, mais non à l'Europe orientale. Une indication qui montrera quelle est la situation au point de vue des engrais, peut être donnée par les prévisions faites par l'UNRRA pour 1947. La quantité de phosphates nécessaires dans les pays où l'UNRRA exerce son action s'élève à 1.345.000 tonnes; là-dessus, il a été possible de fournir 1.110.000 tonnes et 30.000 tonnes d'acide phosphorique. Les besoins en engrais azotés représentent 396.000 tonnes dont 288.000 ont été réparties. Les besoins en potasse — 187.000 tonnes — ont été entièrement satisfaits, 90 0/0 des quantités fournies provenant de l'Allemagne.

La production agricole de l'Europe pourrait être sérieusement augmentée si l'on concentrait son attention sur les problèmes suivants:

1. Problème de traction — en particulier dans les pays de l'Europe orientale;
2. Quantité et qualité des semences;
3. Utilisation accrue des engrais;
4. Amélioration de la nourriture du bétail;
5. Mécanisation — en particulier dans les pays de l'Europe orientale;
6. Spécialisation des récoltes quand les conditions le permettent.

L'ENERGIE

LE CHARBON

Le retour à une production minière du niveau d'avant-guerre se trouve au premier rang des besoins de l'Europe. Il faut plus de charbon pour les transports ferrés, fluviaux et maritimes, pour la remise en état de l'industrie, pour la consommation domestique et pour la fabrication de certains produits chimiques.

Depuis la fin de la guerre, de grands efforts ont été réalisés pour activer la production, mais l'ensemble des quantités disponibles, même avec l'appoint des importations en provenance des Etats-Unis, est resté bien inférieur au montant des besoins essentiels. La production totale pour la Belgique, la Tchécoslovaquie, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Pologne et la Grande-Bretagne, représentait en juillet 1945 57 0/0 de la production moyennée d'avant-guerre et 72 0/0 en juillet 1946.

Parmi les principaux obstacles à une augmentation de la production, se trouve l'insuffisance du nombre des mineurs. Des milliers de mineurs ont été envoyés en Allemagne pendant la guerre, et, dans aucun pays belligérant, de nouvelles recrues n'apprirent le travail des mines. En second lieu, le rendement a baissé partout, en partie à cause de l'insuffisance de la nourriture et de la nécessité de consacrer un certain temps pour rechercher des produits alimentaires. Troisièmement, le matériel manque ou est usé. Enfin, un certain nombre de difficultés contribuent à limiter le transport du charbon par rail, route et voies fluviales.

Sans une amélioration de la situation alimentaire, du recrutement de la main-d'oeuvre, du matériel minier et du matériel de transport, toute amélioration de la production en Europe occidentale apparaît impossible. Le principal facteur, qui présente de graves conséquences à longue échéance est le manque de travailleurs spécialisés.

Production et Importation de Charbon en Europe par comparaison avec l'avant-guerre.

	juillet 1946		juillet 1946	
	(en millier) 0/0 par rap. (de tonnes) port à l'avant-guerre		(en millier) 0/0 par rap. (de tonnes) port à l'avant-guerre	
	(moyenne mensuelle)		(moyenne mensuelle)	
Allemagne occidentale	4.871	43%	—	—
Belgique	1.824	77%	255	49
Tchécoslovaquie (juin)	1.040	77%	—	—
France	4.115	106%	999	50%
Italie (Sardaigne)	—	—	—	—
Hollande	93	90%	467	42%
Pologne	774	70%	442	63%
Pologne (juin)	3.530	112%	—	—
Gde.-Bretagne (juin)	3.584	82%	—	—
Danemark	—	—	346	73%
Finlande (juin)	—	—	106	90%
Luxembourg	—	—	184	72%
Norvège (juin-juillet)	—	—	208	80%
Suède	—	—	302	46%
Suisse	—	—	127	47%

Les Etats-Unis ont, durant les douze derniers mois, envoyé à l'Europe des quantités croissantes de charbon, les grèves récentes marquant une interruption; mais, à partir de juillet 1946, les exportations ne dépasseront pas sans doute la moyenne mensuelle de 1,9 millions de tonnes.

En mai 1946, se tint à Paris, une importante conférence chargée d'étudier la crise du charbon, à laquelle assistèrent les représentants de 19 pays et de 6 organisations internationales. Les conclusions auxquelles aboutit cette conférence furent que la crise européenne du charbon allait retarder sérieusement la restauration économique, et qu'un chômage important apparaîtrait si des mesures n'étaient pas prises par les différents gouvernements aussi bien individuellement qu'en coopération. Les remèdes proposés étaient les suivants:

1. Fournir aux mineurs une ration alimentaire suffisante;
2. Fournir des primes spéciales afin de recruter la main-d'oeuvre;
3. Accorder la priorité à la fabrication et à la répartition du matériel minier;
4. Améliorer les moyens de transport du charbon.

LE PETROLE BRUT ET L'ESSENCE

L'Europe, à l'exclusion de l'URSS, manque incontestablement de gisements pétroliers. Sa production d'avant-guerre de pétroles bruts, dont 80 % provenaient des puits de Roumanie, représentait moins de 5 % du total mondial. L'Europe d'avant-guerre importait autant de pétroles bruts qu'elle en produisait, indépendamment de plusieurs millions de tonnes d'essence.

En raison des besoins suscités par la guerre, l'ennemi a exploité les ressources de producteurs peu importants comme l'Albanie, l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie; une rapide augmentation de la production en résulte, de même qu'un développement de la production en Allemagne et en Pologne. Pour une quantité de raisons, la production diminua sensiblement après la Libération.

Bien que la production de 1946 ne puisse être évaluée, elle sera sensiblement inférieure au niveau d'avant-guerre, ce qui accentuera la dépendance dans laquelle l'Europe se trouve en ce domaine. Comme la plupart des champs pétroliers européens se trouvent en Europe orientale, qui n'exporte pas actuellement de suffisantes quantités vers l'ouest, l'Europe occidentale dépend entièrement d'autres sources de ravitaillement. La plus grande partie de la production roumaine va à l'URSS au titre des réparations, et le reste est consommé en Roumanie ou exporté vers les autres pays de l'Europe orientale.

L'ENERGIE ELECTRIQUE

La production d'énergie électrique a remarquablement augmenté dans tous les pays européens, depuis la Libération, et parfois durant les années de guerre. Malheureusement, les statistiques manquent qui montreraient dans quelles proportions l'électricité provient de l'énergie hydraulique ou du charbon. Une grande partie de l'électricité en Europe est produite à partir du charbon. Les progrès en matière hydro-électrique nécessitant d'importants investissements, ont été fortement limités par la guerre.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

LES FOURNITURES D'ENGRAIS SERONT REDUITES CETTE ANNEE

Les fournitures mondiales d'engrais en 1947 seront grandement inférieures aux demandes, ce qui entraînera une réduction dans la production des vivres nécessaires.

Cette situation a été soulignée dans un rapport du comité du Conseil International spécial des Vivres sur les engrais.

Le déficit mondial de l'année courante en engrais est le plus grand depuis le début de la guerre. Cependant, note le rapport, "il y a un désir croissant des producteurs de vendre sur les marchés permanents, lesquels ne coïncident pas toujours avec les régions où les besoins se font le plus sentir."

LES PROCHAINES CONFÉRENCES MONDIALES DE TELECOMMUNICATIONS AURONT LIEU AU PRINTEMPS ET EN ÉTÉ.

Des arrangements ont été complétés en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications pour tenir des conférences mondiales au printemps et en été prochains, à Atlantic City (New Jersey), au cours desquelles les accords existants seront révisés.

La première conférence sera convoquée le 15 mai 1947.

CHARBON AMÉRICAIN EN GRANDE-BRETAGNE

Devant la gravité de la crise se vivant actuellement en Grande-Bretagne, M. Herbert Lehman, ancien gouverneur de l'Etat de New-York et ancien directeur général de l'UNRRA, a adressé mardi soir au président Truman, un télégramme recommandant l'expédition immédiate d'importantes quantités de charbon à destination de la Grande-Bretagne en vue de venir en aide au peuple britannique.

CHOMAGE BRITANNIQUE FORCE

Cinq millions environ d'ouvriers britanniques se trouvent en chômage forcé. Tel est en effet le nombre d'employés des milieux économiques estiment que si les coupures de courant se prolongent, le nombre de chômeurs à la fin de la manufacture anglaises qui sont privées de courant électrique, semaine atteindra 6 millions, car les usines non affectées actuellement par les coupures dépendent pour l'approvisionnement en matières premières des établissements fermés.

L'INDUSTRIE CAOUTCHOUTIÈRE BRITANNIQUE

Les perspectives pour l'industrie du caoutchouc sont bonnes, a déclaré hier M. Ivor Thomas, sous secrétaire d'Etat britannique aux colonies, actuellement en tournée d'inspection en Malaisie.

Le ministre, qui doit visiter prochainement Lampur, Kuala et Penang, a ajouté qu'il étudiait la possibilité d'expédier davantage de camions et autres véhicules automobiles en Malaisie afin d'assister les industries de caoutchouc et d'étain.

POUR LE MAINTIEN D'UN MINIMUM D'INDUSTRIE DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Le Président Truman a demandé au Congrès une Législation permanente qui assurerait le maintien d'un minimum d'industrie de caoutchouc synthétique aux Etats-Unis, en raison de son importance pour la sécurité nationale.

LA PRODUCTION DE CHARBON AUX ÉTATS-UNIS

L'administration américaine des combustibles solides annonce que la production de charbon pour la semaine terminée le 1er février est pour le charbon bitumeux de 13,775.000 tonnes contre 13.200.000 tonnes la semaine précédente.

La production du 1er janvier au 1er février s'élève à 60.795.000 tonnes contre 58.199.000 tonnes pendant la même période de 1946.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE ATTEINT UN RECORD DÉPASSANT LE NIVEAU DE 1936-1939!

La production industrielle aux Etats-Unis a atteint en 1946 un record dépassant de 170 0/0 le niveau des années 1935-1939, a révélé hier le Département de l'Agriculture. Toutefois, le grand volume de production prévu pour 1947 ne pourra pas être consommé à moins d'un ajustement des prix.

Le Département de l'Agriculture a précisé, par ailleurs, que cette production demeure encore inférieure de 69 0/0 à celle atteinte en 1943, en pleine guerre.

L'AUSTRALIE TERMINUS DES ROUTES AÉRIENNES DU PACIFIQUE

La conférence du comité d'organisation provisoire de l'aviation civile internationale, réunie à Melbourne, a proposé que l'Australie devint le terminus des routes aériennes reliant le Pacifique au Moyen-Orient, à l'Europe, et l'Amérique.

En outre, la conférence a préparé hier une carte indiquant les 11 routes aériennes vers l'Australie. Enfin, plusieurs aéroports australiens ont été classés "réguliers pour de longues distances". Il s'agit notamment de Darwin-Eaglefarm-Sydney.

POUR FACILITER LES CURES DES ÉGYPTIENS EN TCHECOSLOVAQUIE

La légation de Tchécoslovaquie en Egypte vient d'être autorisée par le Ministère des Affaires Étrangères d'accorder, sans son avis préalable, des visas de cure, de récréation et de tourisme, pour un séjour de 2 mois.

LA PRODUCTION AUTOMOBILE ANGLAISE

M. Willmot, ministre des ressources estime la production automobile en 1947 à 315.000 unités, pour les voitures de tourisme, et à 167.500 les véhicules commerciaux.

LES BAS DE SOIE CONCURRENCES PAR LE NYLON

La popularité du Nylon préoccupe les fabricants américains de bas en raison de la durée de ce produit, estimé au double de celle des bas en soie et rayonne d'avant-guerre.

L'industrie des bas produisait, en 1939, 59 millions de paires, soit en moyenne 15 par femme. Les industriels se demandent si l'utilisation de ce nouveau produit ne diminuera pas de moitié les ventes de bas.

LES EXPORTATIONS BELGES

Les exportations belges en janvier se chiffrent par 2.679 millions contre 3.952 en décembre. Ce recul est dû en partie à la grève des dockers d'Anvers.

D'autre part, il faut tenir compte du fait que les exportations de décembre sont toujours fortes, en prévision de la fin de l'exercice.

UN ACCORD INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES BREVETS

La conférence internationale, pour la protection des brevets et marques de fabrique a pris fin Samedi, à Neuchâtel.

Après 3 jours de délibération, un accord a été signé par les représentants de 27 pays. Cet accord sera soumis à la ratification des gouvernements intéressés.

ERRATUM

Dans notre précédent numéro, une omission d'imprimerie a fait sauter une ligne dans la composition du tableau suivant, nous reproduisons ici, le texte intégral:—

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (Base: 1939: 100)

	1946					
	MOYENNE	1945	1946			
	JUILL.	DEC.	FEV.	AVRIL	MAI	FEV. JUNI
Canada	218	185	179	188	180	170
Etats Unis	193	150	139	151	147	156
Belgique	33	58	69	75	78	—
Danemark	65	82	89	88	73	77
Finlande	51	55	59	61(mars)	51	41
France	44(août)	63	73	—	—	—
Norvège	43	74	91	94	65	68
Suède	93	101	102	103	98	71
					85	103

LA PAGE ITALIENNE

Les relations entre l'Egypte et l'Italie à la Constituante italienne

La revue "Italiani Nel Mondo" nous rapporte des révélations fort intéressantes, bien qu'elles nous soient parvenues un peu en retard, sur un débat qui a eu lieu à la Constituante italienne au sujet de l'accord égypto-italien sur les biens des Italiens d'Egypte.

Le député Persico a demandé quelques détails sur cet accord, et le député Brusasca, qui était alors sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a fait la déclaration suivante le 13 décembre 1946: "Les conversations avec le gouvernement égyptien procèdent le plus rapidement possible vers le rétablissement de conditions complètement normales pour les Italiens d'Egypte."

L'accord avec l'Egypte, advenu à Paris au mois de septembre 1946 a été surtout signé dans le but de hâter la fin du séquestre sur les biens des Italiens d'Egypte; mais il ne peut entrer en application si l'on ne signe pas d'abord une convention pour son exécution.

C'est à l'occasion de la signature de cette convention que nous tiendrons compte des desideratas des personnes intéressées. On sait qu'une délégation d'Italiens d'Egypte s'est rendue chez Pietro Nenni, ex-ministre des Affaires étrangères, au mois de décembre, pour lui communiquer les vœux des Italiens d'Egypte au sujet de cette épineuse question).

La valeur des biens italiens sous séquestre est considérable; notre gouvernement avait donc le devoir d'obtenir au plus tôt l'abolition du séquestre afin de défendre les intérêts de nos compatriotes touchés par cette mesure.

Certaines personnes ont fait remarquer que l'accord crée une certaine inégalité entre la situation des Italiens qui possèdent des biens liquides, dont les biens seront remis en partie au gouvernement égyptien, et les personnes qui possèdent des biens immobiliers, qui leur seront restitués.

Le gouvernement italien a l'intention, lorsque l'accord d'exécution sera signé de remédier dans la mesure du possible à une telle situation.

En attendant la signature de cet accord, le gouvernement renouvelle, aux Italiens d'Egypte, l'assurance de son intérêt le plus vif dans la défense de leurs intérêts légitimes et il est certain d'exprimer les sentiments de l'Assemblée Constituante en leur exprimant la fraternité solidaire de tout le pays.

Echos de la colonie italienne d'Egypte

La situation des Italiens d'Egypte ne s'est pas beaucoup améliorée en ces premières semaines de 1947 et on peut même déclarer que par certains aspects elle a empiré. Tel est le bilan un peu cru, mais néanmoins réaliste, que l'on est obligé de faire chiffres en mains.

On estime en effet que ces jours-ci, par exemple, l'armée britannique, qui se déplace, a dû licencier des mécaniciens et des employés de bureau italiens, dont le nombre s'élèverait à un millier.

Ces hommes n'ont malheureusement pas beaucoup appris pendant ces années de guerre, si ce n'est la routine de bureau et la pratique de l'anglais. Or, les sociétés qui ont besoin d'employés sont exigeantes, dans la limite étroite du quota d'étrangers qu'elles peuvent employer: elles demandent une connaissance parfaite du français et de l'arabe au moins.

Les employés italiens pourraient être utiles dans des entreprises industrielles et commerciales italiennes, mais, comme on le sait, la plupart de ces entreprises sont sous séquestre.

Le résultat de cette situation est le suivant: nous avons reçu de nombreuses lettres de "chômeurs" qui nous demandent notre avis, parfois de façon pressante. Malheureusement, nous ne pouvons rien faire pour eux, mais nous pouvons affirmer que les difficultés seront aplanies dans une très grande mesure dès que le séquestre aura disparu. Or, d'après ce que nous avons pu savoir de bonne source, l'abolition du séquestre ne saurait plus beaucoup tarder.

Pour la création d'un nouveau "RISOTTO"

Malgré les obstacles à la reprise de la colonie italienne, il faut signaler toutefois un renouveau d'activité parmi les organismes déjà existants et une série de projets de constitution de nouvelles sociétés qui seront peut-être de nouvelles bases de la renaissance de la colonie.

En premier lieu, signalons l'Assemblée Générale de la Société de Bienfaisance, qui va avoir lieu ce dimanche à l'école Don Bosco de Rod-el-Farag à 10 heures du matin. Par cette assemblée, la Société compte se donner un nouveau statut plus démocratique que le précédent.

En outre, on parle de la constitution d'un Cercle Italien, qui naîtrait sur les bases de l'ancien "Risotto" (qui fut le Club Mohamed Ali des Italiens), et qui réunirait les personnalités les plus marquantes des milieux économiques et intellectuels italiens du Caire. Ce club serait un pôle d'attraction pour redonner à la colonie dispersée aux quatre coins de la ville un nouveau lieu de réunion.

La grande difficulté consiste dans les locaux, qui sont introuvables. Les propriétaires des locaux de l'ancien "Risotto" ont été approchés mais, leurs exigences ne correspondent pas du tout aux possibilités réduites de la colonie.

Une conférence du Prof. Vincenzo Arangio-Ruiz

Jeudi 6 février a eu lieu à la Palestra Italiana Cairo, club sportif et culturel une conférence du professeur Vincenzo Arangio-Ruiz, professeur de droit romain à l'Université Fouad Ier, à laquelle assistaient MM. De Astis, chef de l'Agence Italienne, et M. Nuccio, Consul d'Italie au Caire. 150 jeunes italiens ont tenu à assister à cette conférence sur «La nouvelle éducation démocratique en Italie» faite par une personne d'une compétence indiscutable. On sait en effet que le Professeur Arangio-Ruiz a été ministre de l'Education Nationale après la libération de l'Italie.

Le prof. Arangio-Ruiz a surtout parlé des difficultés techniques que posent les innombrables problèmes de l'après-guerre, avec une facilité et un brio qui ont tenu le public en haleine.

NOUVELLES D'ITALIE

Du 12 au 27 avril aura lieu à Milan la Foire qui va réunir cette année plusieurs dizaines d'Etats.

30 nations ont déjà accepté l'invitation et nous apprenons que l'Italie a invité également l'Egypte. Toutefois cette dernière n'a pas encore fait parvenir sa réponse aux organisateurs de la Foire. Nous croyons savoir que les ministères égyptiens intéressés attendent l'avis du ministère des Finances.

Parmi les dernières réalisations de la technique italienne on pourra voir cette année les nouveaux modèles de machines textiles, qui peuvent utiliser des fils différents par simple déplacement de quelques vis, un nouveau moteur "Mosquito", de bicyclette, qui a ceci de particulier, qu'il peut être adapté à n'importe quelle bicyclette en l'installant sur le point le plus solide du cadre. Ce nouveau moteur ne transmet pas de vibrations, et est très facile à manœuvrer. On pourra y observer enfin de nombreux tours à précision, et l'outillage complet pour fabriques de pâtes alimentaires.

LES INDUSTRIES PLASTIQUES EN ITALIE

La déficience de matériaux métalliques conséquence directe de la guerre ont provoqué un développement considérable dans le secteur des matières plastiques. Ces matières ont été de plus en plus employées dans l'industrie électrique, celle des constructions mécaniques, et dans les transports.

Il y a actuellement en Italie 800 entreprises qui s'occupent de la fabrication de matières plastiques, soit le double qu'en 1939. Mais si l'on peut prévoir un avenir assez brillant à cette industrie, il ne faut pas nier qu'elle rencontre actuellement de sérieux obstacles. Le premier est l'approvisionnement en matières premières. Ces dernières dépendent d'une façon absolue du charbon. Un autre obstacle est constitué par l'outillage qui n'a pas pu être souvent modernisé. L'industrie des matières plastiques s'est donc mise en contact avec des maisons américaines pour l'importation de nouvelles machines.

LA PRODUCTION DE PNEUS

Au cours des derniers mois de 1947, l'Italie a produit 70 000 pneus par mois et 64 000 chambres à air. La production est donc en train d'augmenter. Cette augmentation se fait sentir surtout dans le domaine des pneus de camion. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la production faite par les petits producteurs qui s'approvisionnent en matières premières sur le marché libre.

NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT.
 LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"
 (B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS.

Le Caire, le 4 Février 1947.

Capitaux disponibles: Une avance de 50% de la valeur du terrain et de la construction, remboursables sur dix annuités à un taux réduit d'amortissement sur:

Immeubles de rapport: au centre de la ville.

Villas: 400 m² à 600 m², dont 200 m² construits à: Dokki, Agouza, Méadi, Ghiza, Avenue des Pyramides, Héliopolis.

A Acheter:

Une Villa à Dokki, Koubbeh, Héliopolis, de L.E. 3000 à L.E. 4000, consignation immédiate.

Une villa à Zamalek de L.E. 3000 à L.E. 4000, consignation immédiate.

Terrains à bâtir:— au centre de la ville: 500 m² sur 2 Rues — à Zamalek: 500 m² sur 2 Rues sans restrictions; à Zamalek: 1000 m² sur 2 Rues avec ou sans restrictions.

Participations Immobilières: 2800 m² au centre de la ville, d'une valeur de L.E. 140.000 (4 Rues) — 5800 m² au centre de la ville d'une valeur de L.E. 350.000 sur 3 Rues. Les propriétaires de ces deux lots désirent donner en location pour une longue durée de 25 à 30 ans, contre une location fixe annuelle. Excellente situation, pour Immeubles de Rapport, Cinémas, Grand Immeuble centralisant au centre de la ville, les Bureaux de commerce et de l'industrie.

A Acheter:—

Terrains Agricoles:

Plusieurs petits lots de 40 à 50 fedd. — autour du Caire, terre noire première catégorie.

1000 à 2000 feddans, région Gharbieh - Dakahlié — inculte ou partie en culture, ayant irrigation et drainage. Assurés: L.E. 50 à L.E. 60 le feddan.

A Vendre:—

Immeubles de Rapport:

Rue Khédive Ismail 1000 m² sur 3 Rues — Recettes nettes L.E. 2100 - L.E. 42.000.

Au centre de la ville: Immeuble construit en 1945, L.E. 100.000 — Recettes nettes L.E. 6000 par an.

Rue Boustan: 470 m², 2 Rues, 32 App., L.E. 230 recettes, L.E. 55.000.

Rue Champollion: 465 m², construit 420 m. 1936, Base 4%, L.E. 55.000.

Rue Moubtadayan: 2 Rues, 500 m²., 16 app., L.E. 35.000.

Rue Emad El Dine: 600 m²., 5 Etages, Rez-de-chaussée, 23 App., base 5%.

Héliopolis, Rue El Agam: Une villa, 590 m²., constr. 250, L.E. 3200.

Terres à bâtir:

Rue El Falaki: 2 Rues, 500 m², à L.E. 15.

Au centre de la ville: 480 m², à L.E. 50 le m², Rue large 30 m².

Garden City: 3000 m²., Rue Ismail et une autre Rue. à L.E. 12 le m².

Garden City: 400 m²., Rue Harras, à L.E. 8 le m².

Méadi: 780 m², sur 2 Rues, à L.E. 1.500 le m², 2 lots formant ensemble 2100 m², sur 2 Rues à L.E. 1500 le m².

Koubbeh: 2000 m², près du Casino à L.E. 0.500 m/m. le m². — Rue Ibin Sandar, 4200 m², à L.E. le m².

Zamalek: 2000 m² sur le Nil (Embabeih), L.E. 7 le m². — 2000 m² sur le Nil (Embabeih), L.E. 8 le m².

A vendre pour Lotissement:

50 feddans à Sidi Bichr, donnant sur la Corniche.

80 feddans à Choubra.

Terrain à bâtir pour Industries: Plusieurs lots sur le Canal Ismailieh, Choubra, Syriacos et sur la route asphaltée Le Caire-Méadi.

A Vendre, Terrains de Culture:

Caire: 40 feddans, Région Syriacous, à L.E. 250 le feddan.

Caire: 80 fed., Rég. Syriacous, à L.E. 300 le fed.

Caire: 36 fed., Rég. Marg, L.E. 325 le fed.

Charkié: 490 fed., Rég. Bakarsha, à L.E. 45 le fed.

Gharbieh: 2000 fed., Rég. Koutour, Kafr el Sheikh, à L.E. 160 le fed.

Dakahliéh: 650 fed., Rég. Simbellawein, à L.E. 350 le fed.

Béhéra: 200 fed., Rég. Sahali, à L.E. 180 le fed.

Minia: 400 fed., Rég. Sheh Hassan, à L.E. 120 le fed.

Ménoufié: 100 fed., Rég. Ghéziret El Haggar, à L.E. 250 le fed.

Fayoum: 700 fed., Rég. Lac Karoun, à L.E. 30 le fed.

Béni-Suef: 350 fed., Rég. Râi, à L.E. 150 le fed.

Résidence Princié: Un Palais, Rue Aboukir (Alexandrie), 26000 m², 3 étages, meublé, L.E. 35.000, nouvelle construction, âgée de 10 ans. Grand Luxe.

VARVIAS

TRANSPORT & TOURIST AGENCY

Siège au Caire : 48, RUE MALIKA FARIDA

B.P. 631 — Téléph. 43668-58809

Succursale à Alexandrie : 11, Bd. SAAD ZAGLOUL

B.P. 796 — Téléph. 27677

Branche Dédouanage & Expéditions
Emballages & Déménagements

Branche Voyages :

AGENTS OFFICIELS DES PRINCIPALES LIGNES AERIENNES ET COMPAGNIES DE NAVIGATION

Emission des billets par avion pour toutes destinations

MISR AIRLINES : Ligne Caire-Alexandrie-Port Saïd—Ligne de la Haute-Egypte—Ligne de Chypre-Palestine-Syrie.

TWA : Ligne Caire—Athènes—Rome—Genève—Paris—New-York

B.O.A.C. : Ligne de Londres—Ligne du Soudan—Ligne de l'Afrique du Sud—Indes—Australie.

K.L.M. : Ligne de Rome—Hollande.

AIR FRANCE : Ligne d'Europe—Afrique—Amérique du Sud.

ETHIOPIAN : Ligne d'Erythrée & Abyssinie.

Billets de passage maritimes pour toutes destinations. Réception et transfert des passagers et de leurs baggages des navires aux gares et vice-versa. Assurance des marchandises et des baggages.

MOUVEMENT MARITIME

LE PORT DE PORT-SAID

FROM SEA

5/2/47 :
Mooltan
Exford
Br. Admiral
Pirin
Fagerfjell
Birnakim
Br. Unity
Taos Victory

FROM CANAL

5/2/47 :
Masirah
Br. Character
Marine Falcon
Stentor
The Cotton Wood
Empress of Scotland
Br. Caution
Britannic
Clan Angus
Shikmona
Gurna
Baxtergate

FROM SEA

6/2/47 :
Circassia
Emp. Chub
Pahang
Emp. Carun
Tug. Tanumand
Helen Crest
Le Havre
Ranchi

FROM CANAL

6/2/47 :
Lanarkshire
Trondheim
Cape John
Diloma
Winter Hill

FROM SEA

7/2/47 :
Tarvisio
Strathnaver
Admira. Codrington
Emp. Peace Maker
C. of Khios
Ocean Vigour
Nirvana
Antonio
Br. Merchant
Mary

FROM CANAL

7/2/47 :
Eastern Prince
Resacua
Malgache
Loma Victory
Thalatta

FROM SEA

8/2/47 :
Sémiramis
Morris C. Feinstone
Gloxinia
Triport
Br. Drummer
Br. Princess
Marius C. Tracy
Wm. H. Allen
Somersetshire
Christian Sass
Talodi
Lady Wolmer
Emp. Roach
Bursa
Hellas
Gazano

Pachang Victory
Br. Energy

FROM CANAL

8/2/47 :
Glenapp
Oranje
Fort Mins
Roybank
Lord Coshrane

FROM SEA

9/2/47 :
Maréchal Joffre
Winchester Victory
Fort Finlay
Cattaro
Myrto
Kobad
Crown Point
Dorian Coast
Noyadis
Corfu
Theseus

FROM CANAL

9/2/47 :
Emp. Evensham
Ascanius
Gleniffer

FROM SEA

10/2/47 :
Samark
Br. Tradition
Port Jupiter

FROM CANAL

10/2/47 :
Tanafjord
Hesione
Tahsinia
Gloxinia
James D. Trask

FROM SEA

11/2/47 :
Algerian
Duke of Athens
Yearby
Br. Supremacy

FROM CANAL

11/2/47 :
Duchess of Bedford

PRINCIPAUX LOTS ARRIVES

A PORT-SAID

A L'IMPORTATION

12/2/47

Par le s.s. "André Lebon" de Marseille :

1 C/ Caractères imprimerie
5 C/s Appar. photo
3 C/s Panneaux
1 C/s Appareil's T.S.F.
2 C/s Tissus laine
5 C/s Carbon arc
51 C/s Fil aluminium

Par le s.s. "Emmyk" d'Aden :

131 C/s Gum
125 Bags Harrar Coffee
143 B/s Tobacco hamuni
100 C/s Gum incense

Par le s.s. "Masirah" de Calcutta :

140 B/s Cotton packs
75 B/s B. Twills
25 B/s Sacking
75 B/s Gunnies
65 B/s Onion pockets
24 B/s Palmyra fibre
10 B/s Suncured natur. leaf

Par le s.s. "Dumra" de Londres :

1 Box Silver in discs
146 Bars Said to be silver

Par le s.s. "Macharda" de Calcutta :

50 B/s Gunnies

Par le s.s. "Malancha" de Colombo :

7459 Pkges Oat Meat
9704 C/s Tea
691 Pkges Plates
175 Bags Cocoa beams

Par le s.s. "Roybank" de Calcutta :

632 C/s Tea
693 B/s Gunnies

d'Aden :

9 Boxes Tools and Equip.
15 C/s Gum Incense
60 C/s Gum Lami
117 Bags Coffee

Par le s.s. "Loma Victory" de Bombay :

4 Pkges Personnel effects
4 Pkges Weighing machine

de Karachi :

32 B/s Black goat hair

Par le s.s. "Lord Cochrane", de Calcutta :

803 Chests Tea

Par le s.s. "Cape John" de Calcutta :

6 Pkges Chinamon bark
1 Pkges Nutmegs
1 Bag Cloves
31 C/s Leather
260 B/s Gunnies
595 Chests Tea
1 C/ Apricots

Par le s.s. "City of Khios", de Saint John :

151 C/s Prin. Paper
1 C/ Printing Mater.

Par le s.s. "Risacua" d'Aden :

25 Bags Gum
67 B/s Calfskins
145 Shts Tobacco hamuni
150 Bags Coffee

Par le s.s. "Thalatta", de Madras :

7 Pkges Pers. Effects
300 Bags Calcined magnesite

de Calcutta :

613 B/s Gunnies
84 C/s Dry batteries
3 C/s Sola hats

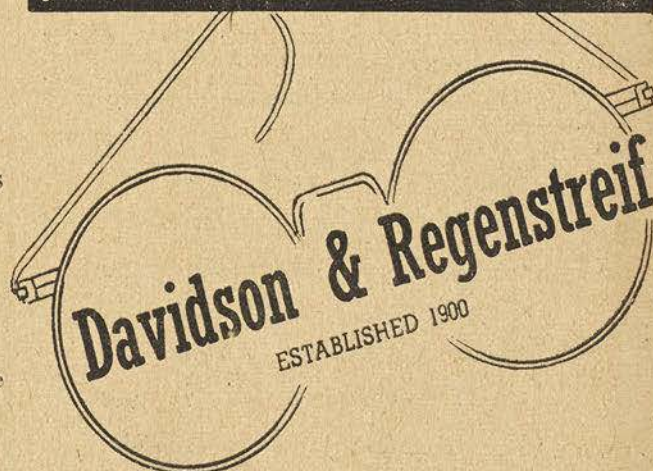
de Cochin :

45 Rolls Coir matting

de Colombo :

2 Drums citronelle oil
144 C/s Rubber Crepe

JUST ONE NAME FOR OPTICAL WORKS



**Watch department small jewelry
Desk & wall thermometers Photo Department**

Continental-Savoy Hotel Bldg. - Opéra Square - Tel. 54610

CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

SOMBRE SEMAINE.

Inutile de se cacher la tête dans le sable... Mieux vaut regarder la situation en face. Ce n'est point le **sombre dimanche** de la tragique chanson, c'est-à-dire la fin de tout. Mais si l'espoir n'a point complètement disparu, la période d'ombre menace par contre de s'étendre sur bien plus d'une semaine, hélas!

Evidemment, il s'agit du projet de loi sur les sociétés anonymes qui a passé à la Chambre. Le coin lumineux dans ce sombre horizon, c'est d'abord qu'il n'est pas né de l'initiative gouvernementale et ensuite qu'il doit être encore soumis à la Commission Sénatoriale et au Sénat lui-même.

De très compétents confrères se sont étendus sur les dangers que pourrait présenter la mise en vigueur d'une telle loi sur l'activité, la prospérité d'un pays dont toutes les personnalités dirigeantes se plaisent à reconnaître le besoin où il est de la capacité et du capital étrangers dans la période qui s'ouvre de développement économique mondial.

Nous nous contenterons pour notre part de résumer l'effet produit parmi les intéressés.

Trois catégories, à savoir:

1°. Les impulsifs, qui pensent déjà à tout liquider, à mettre la clef sous la porte et à s'en aller sous d'autres cieux.

2°. Les raisonnables qui jugent que rien n'est encore perdu, qui ont foi dans la lucidité de l'élite égyptienne, mais qui n'en restent pas moins sur le qui-vive, en prenant des dispositions pour ainsi dire éventuelles.

3°. Les entreprenants, ceux qui se disposaient à créer de nouvelles... entreprises en risquant leur argent et leurs peines. Ceux-là ont renoncé jusqu'à un nouvel ordre qui est remis d'ores et déjà à assez lointaine échéance, ont renoncé, dis-je, à toute initiative féconde. Et voilà qui est très grave, car ce sont ces capitaines d'industrie qui auraient pu aider puissamment à conjurer le chômage dont le développement est tant à redouter dans les années à venir.

Quant à la Bourse même, ce projet a réussi à créer l'accord parmi tous les augures. On est unanime à proclamer que la reprise du marché — que certains entrevoyaient prochaine — est ajournée aux calendes grecques...

Répetons pour terminer qu'il ne s'agit pas du principe de ce projet de loi. Il serait juste et il serait bon que l'Etat surveillât l'activité de ces Dames de la Corbeille. Mais il y a la manière!

AUTOUR D'UN COUPON.

Le bruit s'était répandu que les Industries Fibres Textiles allaient distribuer un coupon de P.T. 50 brut.

Il en est résulté sur la place un certain sentiment de désillusion. Non pas, je me hâte d'ajouter, quant à l'affaire elle-même dont la prospérité est manifeste aux yeux compétents, mais quant aux possibilités boursières du titre.

J'apprends que de vigoureux efforts sont faits auprès du conseil d'administration pour obtenir que le dividende soit relevé de façon assez substantielle.

Les arguments mis en avant sont des plus raisonnables. La sagesse consiste à se montrer prévoyant, mais l'excès en tout est un défaut. On vit dans le présent pour le moins autant que dans l'avenir.

Tout espoir n'est donc pas perdu, loin de là.

L'OR: SUPREME RESSOURCE...

L'or, suprême ressource et suprême pensée de certains remisiers qui ont renoncé pour longtemps à faire faire à leurs clients des affaires en titres!

Et, ma foi, il se pourrait fort bien qu'ils n'eussent pas tort de conseiller des achats du précieux métal.

Voici, entre autres raisons qui incitent à l'optimisme, l'entre-filet que publiait tout récemment un hebdomadaire d'information mondiale sous le titre **Le Mexique n'alimentera plus les marchés noirs étrangers:**

"Le Gouvernement du Mexique aurait décidé d'interdire l'exportation de l'or en barres et en monnaie qui sortait jusqu'ici dans de larges proportions en direction des marchés clandestins de l'Europe et de la Chine. La Banque du Mexique avait d'ailleurs suspendu récemment les ventes de pièces d'or à l'étranger."

Par les temps qui courent, on est heureux d'avoir une occasion même mince de se montrer optimiste!

LE MOT D'UNE ENIGME.

Nous avons parlé, il y a huit jours, de la baisse injustifiée — économiquement parlant — subie par l'action Tissage et Tricotage.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de fournir les raisons de ce mouvement de la cote.

Il était simplement basé sur la loi de l'offre et de la demande.

En effet, il avait pour cause la liquidation d'un gros portefeuille appartenant à une succession.

Donc nous pouvons confirmer en toute conscience l'opinion favorable que nous exprimions sur ce titre.

LE MOUVEMENT SUR LA LAND BANK.

La Land Bank a esquissé ces jours-ci un mouvement en avant. Et beaucoup de braves gens s'en sont demandés la raison. Elle est bien simple.

Il paraît qu'il arrive à ce titre la même aventure dont récemment ont été les héros la National Bank et le Crédit Foncier. Caisse d'Epargne et Séquestre se livrent à des achats et la cote monte... Mais sitôt que ces estimables institutions ont fait leur plein, on revient vite au point de départ.

Ne nous berçons donc pas d'illusions à ce sujet.

HÉLIOPOLIS

CURE DE GRAND AIR A LA LISIERE DU DESERT

LE PLUS BEAU SITE D'EGYPTE

NI POUSSIERE — NI MOUSTIQUES

Communications rapides avec Le Caire

TOUS LES SPORTS

Grand choix de terrains à bâtir

Pour tous renseignements s'adresser à la

SOCIETE D'HELIOPOLIS

28, Boulevard Abbas, à Héliopolis.



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Une baisse que rien ne justifie

A en croire notre marché des valeurs une véritable catastrophe économique s'est abattue sur l'Egypte. Les meilleurs titres sont offerts à des prix de famine. Les portefeuilles qui avaient jusqu'ici résisté à la vague de pessimisme se laissent emporter par elle. Et tout ceci sans rime ni raison.

Il est vrai que le vote du projet de loi sur les sociétés anonymes par la Chambre, a refroidi l'ardeur de la plupart des capitalistes. La loi sur le séjour des étrangers en Egypte est une cause de crainte. Mais de là, à passer aux exagérations dont la semaine sous revue fut la spectatrice impuissante il y a un grand pas.

Il n'est pas dit que le Sénat ne modifiera pas la loi sur les sociétés anonymes. Et si le gouvernement égyptien ne veut pas accorder des visas permanents, il n'est pas dit qu'il compte expulser les étrangers qui ont fait de ce pays leur seconde patrie. Il compte simplement appliquer une loi en vigueur, tout en laissant chacun valquer en paix à ses affaires. D'ailleurs, tous les gouvernements n'ont cessé de proclamer que la collaboration entre Egyptiens et Etrangers est essentielle à la prospérité de l'Egypte. Et rien ne permet de croire que le gouvernement actuel — ou tout autre gouvernement qui lui succédera — compte modifier cette politique.

Des atouts haussiers

Il y eut, il est vrai, la crise du charbon en Angleterre. Mais cette crise, aussi douloureuse qu'elle soit pour ce grand pays ami ne nous touche pas directement. Les exportations anglaises devront fatalement être réduites au cours des prochains mois. Cela signifiera que notre industrie, surtout notre industrie textile continuera à travailler à plein rendement.

La situation cotonnière est bonne. Les cours du coton américain ont cessé de hausser au cours des derniers huit jours. Et la filature mondiale, du fait de cette hausse, va se tourner vers notre coton dont les prix deviennent alléchants.

C'est là une situation encourageante. La plupart de nos valeurs, l'immense majorité de nos sociétés, travaillent à plein rendement.

Suivant des renseignements puisés aux sources les plus sérieuses la demande pour les produits manufacturés égyptiens, pour les produits agricoles aussi, est excellente. Les dirigeants des sociétés sont satisfaits. Le rythme des affaires n'a subi aucune modification. Les coupons de l'année prochaine, à moins de circonstances imprévues, doivent être égaux à ceux de cette année.

Voilà pourquoi, la baisse de cette semaine, une baisse qui nous fait atteindre pour plusieurs titres de classe, les cours minima, est incompréhensible.

Justification des cours minima

D'ailleurs, sans les cours minima, la baisse aurait assumé des proportions catastrophiques. C'est pourquoi, tout en ne voulant pas avoir le triomphe facile, nous nous permettons de souligner que nous avons toujours appuyé la politique du ministère des Finances qui tendait à garder les cours minima tant que la situation politique intérieure et extérieure n'aura pas été stabilisée.

En effet, le marché égyptien perd facilement la tête. Dans la hausse, il exagère et pousse l'optimisme à des limites olympiennes. Dans la baisse, les mêmes exagérations se répètent et ce qui valait 100 hier, ne vaut plus que 50 aujourd'hui. Les prix minima sont en frein à cette ten-

dance outrancière. Ils ne doivent être supprimés que lorsque la stabilité aura été rétablie, que lorsque le calme sera revenu dans les esprits.

Placements de premier ordre à taux satisfaisants

La baisse de la semaine sous revue fait que l'on capitalise certains titres à des taux inespérés. Prenons la Filature Misr. Elle vaut moins de 21 livres et a donné un coupon de 132 piastres net. Cela fait du 6 1/2 pour cent net. La Filature Nationale est logée à la même brillante enseigne pour le capitaliste qui sait en tirer profit.

Le Domaine de Siouf, un titre de tout repos, rend au cours actuel environ de 5 pour cent. C'est inespéré pour un titre immobilier.

La New Egyptian annonce un coupon de sh 1/7 1/2 brut. Cela fait plus de 4 pour cent, pour un titre foncier excellent.

La Banque Nationale, elle-mê-

me, rend environ du 4 pour cent net.

Alors que les capitaux restent improductifs en banque, on se demande pourquoi les capitalistes s'abstiennent de faire des placements aussi rémunérateurs.

Nous écrivions la semaine dernière qu'il fallait se méfier de ceux qui propagent des rumeurs au sujet du prochain coupon de l'Héliopolis. Nous disions que rien dans la situation de cette société ne pouvait laisser croire que le coupon serait réduit. Le vice-président de la Commission de la Bourse des Valeurs du Caire, a confirmé ce qui précède dans une déclaration faite à la Bourse.

Le coupon de l'Héliopolis

C'est pourquoi nous estimons qu'au cours actuel, les Héliopolis, tant par de fondateur qu'action sont fort achetables.

L'argent à bon marché

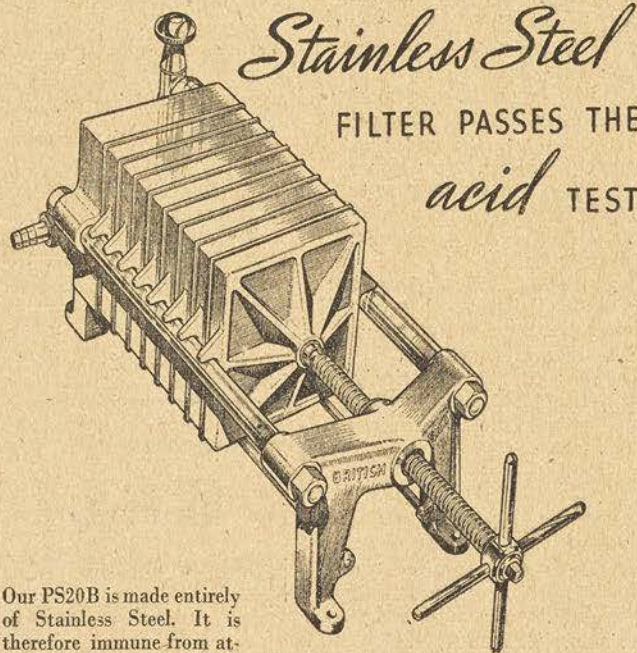
Les fonds d'Etat ont baissé, mais non dans la proportion des autres titres. Cette baisse est due au fait qu'une dépêche de Londres signalait que le gouvernement britannique très touché par la crise charbonnière, pourrait renoncer à la politique de l'argent à bon marché.

Nous doutons qu'on en vienne là: La politique de l'argent à bon marché a rendu de si précieux services à l'industrie britannique que le gouvernement de Londres ne saurait songer à s'en passer.

D'ailleurs, si elle subit une crise de production, due au manque de carburant solide, la Grande-Bretagne ne subit point une crise financière. Dans ces conditions, on ne comprendrait pas le recours au système de l'argent plus cher.

Vers le redressement

Dans tous les cas, pour ce qui a trait à l'Egypte, nous voyons un redressement des cours, dès que la crise psychologique actuelle aura passé.



Stainless Steel
FILTER PASSES THE
acid TEST

Our PS20B is made entirely of Stainless Steel. It is therefore immune from attack by most corrosive liquids and cannot contaminate food stuff, biological, chemicals, photographic solutions, etc. This filter — which can be supplied for varying output with up to

24 plates—is immensely strong, easily cleaned and operated. Send for our Catalogue "Finer Filtration" in English or French and details of this Press.

BRITISH FILTERS LTD

Showrooms 32 Berkeley Str. W.I. & Old Court, Cox Green, Maidenhead, Berk

M.E. Agent: AGENCE ROELAN

2, Abd-el-Kader Hamza Pasha, Kasr-el-Doubara

Tel. 43158 — Cables 'ANTOROE' — CAIRO

Alexandria: Cozika Building, 19, Mohamed Aly Square.

L'échéancier

15.2.47: Assemblée Générale Ordinaire Biens de Rapport d'Egypte.

15.2.47: Assemblée Générale Extraordinaire Fabrique Egyptienne de Textiles "KA-BO".

18.2.47: Assemblée Générale Ordinaire Corn Products Cy.

20.2.47: Assemblée Générale Ordinaire Bières Bommonti.

26.2.47: Assemblée Générale Ordinaire Electric Light & Power Supply Cy.

LE MARCHÉ DE L'OR en Egypte et ailleurs

A PARIS: Les mesures prises à l'encontre du marché noir des devises, et la contrebande de l'or ont fait baisser sensiblement les cours à Paris.

	cours au 2 Janvier	cours au 15 Janvier	cours au 23 Janvier
le Napoléon	4350 frs.	3800 frs.	3550 frs.
Dollar or	1000 frs.	910 frs.	850 frs.
Souverain	5000 frs.	4500 frs.	4000 frs.

A BEYROUTH. Légère baisse, le souverain est tombé à 4720 piastres le 31 crt. contre 4735 le 29. Le volume des transactions a été considérablement réduit.

EN PALESTINE ET EN EGYPTE. Etat stationnaire, les cours demeurent inchangés, la tendance reste toujours ferme.

EN AMERIQUE. L'Amérique a le privilège de détenir les 2/3 de l'or mondial. Sa production totale de métal jaune pour l'année 1946 a été de 42 millions de grammes, dépassant ainsi de 58 0/0 celle de 1945, mais toujours inférieure à la production d'avant guerre.

Le prix est resté inchangé soit 35\$ les 28 grammes. Il est à signaler que le prix de l'or aux Etats Unis est 2 fois et demi moins élevé qu'en Egypte. L'or mondial se dirige aux Etats Unis.

	Vend. 7 fév.	Sam. 8 fév.	Lundi 10 fév.	Mardi 11 fév.	Mer. 12 fév.
Dirhem	166 ^s	166 ^s	165	165	165
1 livre or Egnne ...	480	480	480	480	480
1 livre or Sterling ...	516	516	515	515	515
1 livre or Turquie ...	397	397	397	397	397
1 Napoléon or en frs.	390	390	390	390	390
5 Dollars or Américain	490	490	490	490	490

Dernière actualité étrangère

Une délégation anglo-américaine, composée de 24 experts, arrivera dimanche prochain à Bruxelles en vue d'entamer des négociations relatives à la conclusion d'un accord commercial entre la Belgique et la zone unifiée anglo-américaine en Allemagne.

**

A Londres on a constaté jeudi soir pour la première fois, une légère amélioration de la situation générale dans les stations génératrices électriques grâce aux approvisionnements qui commencent à arriver, et la baisse des stocks de charbon a pu être momentanément arrêtée.

Les quantités de charbon économisées depuis le début de la semaine à la suite des coupures du courant s'élèvent à 78.000 tonnes.

**

On prévoit à Londres l'entrée en vigueur imminente du décret imposant des peines pouvant atteindre 500 livres d'amende ou 2 ans de prison pour toutes infractions aux mesures dressées.

**

La production de pneumatiques aux Etats-Unis en 1946 atteint un nouveau record avec 66.734.441 pneumatiques pour voitures de tourisme et motocyclettes, et en augmentation de 136% sur 1945. La production de pneumatiques pour camions et autobus atteint 15.837.039 unités et celle pour tracteurs et autres machines 4.811.814 unités.

**

Un accord a été signé à Ankara entre la Tchécoslovaquie et la Turquie, prévoyant des livraisons importantes de wagons tchécoslovaques, notamment des wagons-citernes. La livraison sera effectuée par les fabriques à wagons tchécoslovaques et l'entreprise nationale "Evika".

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE PARIS
Cours du 13 février

	Francs
PARQUET	
Actions: Suez Capital	52.000
Jouissance	43.550
Part de fondateur	40.000
Civile	14.500
Crédit Foncier Egyptien	12.850
Sucreries d'Egypte:	
Capital	4.800
Privilégiée	2.575
Part de fondateur	6.200
Land Bank (unité)	4.605
Obligations Suez 3% 2me série	16.200
Dette Unifiée:	
L.E. 20	10.170
Privilégiée	10.050
Tribut d'Egypte:	
3 1/2 % 1894 L.E. 20	9.920
Land Bank:	
4%	(demande) 1.070
Crédit Foncier Egyptien:	
3 1/2 %	9.675
3%	9.535
Est Egyptien 3 1/2 %	9.575
Sucreries d'Egypte 5%	10.350

Bourses des cotons

Cours du 13 février

NEW-ORLEANS		NEW-YORK	
Ouverture	Clôture	Ouverture	Clôture
Mars	33.38	Mars	33.45
Mai	32.41	Mai	32.48
Juillet	30.59	Juillet	30.70
Octobre	28.05	Octobre	28.15
Décembre	27.16	Décembre	27.26
Mars 1948	26.73	Mars 1948	26.77
Mai	26.20	Mai	26.24
	25.74	Janvier 1948	26.68

BOMBAY

Ouverture		Clôture	
Mars	434 roupies	4 annas	
Mars	434 roupies	2 annas	
Mai	444 roupies	8 annas	
Juillet	54 roupies	10 annas	

COURS DES CAFES A NEW-YORK

Clôture du 13 février

Contrat D. Santos:	
Mars	23.87
Mai	23.14
Juillet	22.65
Septembre	22.22
Décembre	21.92

Bourse des Valeurs de Paris

Cours du 13 février

	Francs	Francs
Rente 3 o/o.	87.50	Banque des Règlements
Rente 5 o/o 1945.	138.55	Inter.
Rente 3 o/o 1920	88.65	Central Mining
Banque de Paris	1385	Geduld
Union Parisienne	1225	Rio Tinto
Crédit Lyonnais	1831	Azote Norvégienne
Société Générale	1920	Royal Dutch 1/10
Chemins de fer Damas-Hamah	6500	Amsterdam Rubber 1/10
Electricité Beyrouth	2000	Nestlé
Forges du Nord-Est	735	Tabacs de Turquie
Creusot	2900	Franco Wyoming
Courrières	631	Mexican Eagle
Lens	750	Shell
Air Liquide	1960	Anglo-American Corp.
Pechiney	1970	Chartered
Rhône-Poulenc	1950	De Beers
Saint-Gobain	4650	Gold Fields
Port de Beyrouth	18800	Rand Mines
Port de Salonique	3755	Transvaal
Transatlantique	360	Roan Antelope
Orosdi-Back	1230	Gula
Emprunt Dawes	—	Semah
Emprunt Young	318	British American
Turquie 1933	—	Tobacco

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 4 AU 11 FÉVRIER 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Choumas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Adi Zaw.	490	150	Blé	94653	Helba	2875
	Fèves Adi Moy.	475	150	Fèves	2222	Lupins	40
	Orge Moy.	162	400	Lentilles	6364	Pois-Chiches	100
	Mais Sh. Mab. Zaw.	235	50	Orge	11163	Sosames	2058
	Mais Sh. Nab. Zaw.	230	50	Mais N. el Gam	2580	Arachides	1570
	Lentilles Conc. Moy.	477	70	Mais Owega	60792	Riz Glacé	100
	Helba Moy.	320	90				
ATAR EL NABI	Fèves Nabati Zaw.	530	100	Blé	66333	Lupins	50
	Fèves Makmoura Zaw.	600	200	Fèves	3139	Bersim	170
	Lentilles Conc Moy.	450	200	Lentilles	2034	Sosames	2460
	Mais Oweiga Bl. Zaw.	230	700	Orge	5043	Arachides	62
	Helba Zaw.	350	200	Mais N. el Gam	2046	Ferik	15
	Helba Moy.	330	100	Mais Oweiga	37253	Lubia Sec.	150
				Helba	3065	Petit Pois Sec.	210
ALEXANDRIE	Fèves Conc. Zaw.	620	80	Fèves	3293	Helba	671
	Fèves Nabati Zaw.	560	25	Lentilles	2433	Lupins	14
	Fèves Makmoura Zaw.	648	86	Orge	6210	Sosames	1033
	Lentilles Conc. Zaw.	507	24	Mais N. el Gam	2552	Riz Glacé	68425
				Mais Oweiga	1359	Riz Non-Décret	257633
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 oks No. 1)	305.5-309.5	—	Riz Non-Décret	Usines de		21845
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Bl.	Décret		840

Lotions
Parfums
Eaux de Cologne

les mieux préparés - les plus appréciés

N. SEDNAOUI

POUR VOS LIVRES
UNE SEULE ADRESSE

COMPTOIR DU LIVRE

20, RUE ABOU EL SEBAA — LE CAIRE

